

2€

espace de libertés



espace de

libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | DECEMBRE 2012 | N°414

Pour nos enfants,
LA LUMIÈRE !

Voyage en orthodoxie

**TUNIS: quand
la démocratie
fait échec aux
salafistes**

ISBN 5414306206816

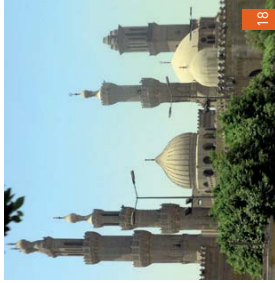


0 4 1 4 0

5 414306 206816



15



18



24

ÉDITORIAL

3 Si on disait oui aux contes de fées ? — Yves Kengen

DOSSIER

Pour nos enfants, la lumière !

- 5 Enseigner la philosophie, est-ce bien raisonnable ? — Corinne Vida
- 7 Philo: demandez le programme — Jean De Brueker
- 8 Les artisans de la pensée — Martine Nolis
- 10 Tronc commun ou cours de morale non confessionnelle ? — Bernadette Rasquin
- 12 Philosophe n'est pas philosophie — Joël Roman
- 15 Matthew Lipman: exercer la pensée et vivre la démocratie — Marcel Voisin

MONDE

- 17 Quelles laïcités possibles pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient — Anne Morelli
- 19 Démocratie-salafisme: 1 à 0 — Pierre Schonbrodt
- 21 Dernières nouvelles d'Orbanistan — Pascal Martin
- 23 BRÈVES

SOCIÉTÉ

- 24 Intégrisme et orthodoxie — Olivier Gillet
- 26 Une éthique souple pour accompagner la science en progrès — Frédéric Soumois
- 28 La sobriété heureuse — Jean Sloover
- 30 Accès au territoire: le règne de l'arbitraire — Benoît Fejt
- CULTURE
- 31 Claire Lejeune: une conscience lumineuse — Jean Semail
- 33 In memoriam Robert Devleeshouwer — Serge Deruette
- PASSEUR DE LIVRES
- 34 La laïcité comme une élévation de soi — Jean Cornil



34

espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl, et ses Régionales: Brabant wallon, du Brabant, de Bruxelles, de Flandre, de Liège, de Luxembourg, de Namur et de Picardie.



Éditrice responsable : Éliane Deproost

Rédaction, administration et publicité

Rédacteur en chef : Yves Kengen - Secrétaire de rédaction : Amélie Dogot

Production, administration et publicité : Fabienne Segonyne

Documentation : Anne Cugnon - Maquette : Grab it - Impression : Kliemo

Fondateur : Jean Schouters

ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage

du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action

Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture : © Boyana Katsarova/AFP.

Si on disait oui aux contes de fées?

Yves Kengen
Rédacteur en chef

À la veille de la Journée mondiale des droits de l'homme, la question a toute sa pertinence. On parle régulièrement, et fort à propos, des droits de la femme. Il est nettement plus rare que les droits des enfants, ou des adolescents, occupent le devant de la scène. Bernard Devos, délégué général aux droits de l'enfant, aborde un point critique de cette matière, en publiant (*Le Soir*, 20/11) une étude sur la «procédure de dessaisissement». Dont la conséquence est le renvoi d'un mineur devant une juridiction pour adultes –et donc, potentiellement, vers la prison– et toutes les séquences qui peuvent en découler.

Rendre les jeunes de plus en plus tôt responsables de leurs actes, c'est aussi la volonté qui se cache derrière les SAC, ces sanctions administratives communales qui entendent punir, sans l'intervention d'un magistrat, les délits commis par des enfants dès 14 ans. Une mesure dont la plupart des associations qui, comme le CAL, se préoccupent d'équité et de droits humains, ont largement souligné les effets pervers et, surtout, l'inefficacité.

Le grand problème des droits de l'enfant, ou des droits des mineurs, c'est que contrairement à d'autres catégories de population, ceux-ci ne peuvent pas se défendre eux-mêmes. Privés de statut juridique, pas encore formés aux arcanes législatifs, ils n'ont pas voix au chapitre, ne peuvent se constituer en association sans l'intervention d'adultes, bref, ils ne sont pas en mesure de veiller sur leurs propres intérêts.

N'est-il pas paradoxal que celles et ceux qui représentent l'avenir du genre humain soient traités comme des citoyens au rabais? Et l'on ne parle ici que des jeunes de nos contrées; on vous fait grâce –dans un premier temps– du sort réservé aux droits des enfants somaliens, soudanais, gazousis, pakistanais ou chinois (pour n'en citer que quelques-uns) dont les bonnes consciences occidentales semblent se préoccuper comme d'une guigne.

La laïcité proclame haut et fort que ses valeurs sont indissociables de celles des droits humains. Elle revendique même

la Déclaration universelle comme l'un des socles de son engagement. L'action de ses conseillers moraux contribue à accompagner les jeunes délinquants placés en IPPJ¹. Le CAL s'est engagé activement pour sensibiliser les politiques à recadrer le projet des SAC. La Confédération parascolaire, association laïque d'animation extrascolaire pour les jeunes, organise des activités d'encadrement éducatif et ludique. Le mouvement laïque travaille à promouvoir un cours d'éducation sexuelle et affective à l'école. Il aide les profs de morale à transmettre les notions de citoyenneté et de responsabilité, de solidarité, de tolérance, d'interculturalité et d'écoute de l'autre. Des associations laïques telles la Ligue de l'Enseignement et la FAPEO se battent, au sein du CEDEP², en faveur d'un enseignement public de qualité ouvert à tous, non discriminant, égalitaire. D'autres gèrent des orphelinats et des maisons d'accueil.

Est-ce suffisant? Certainement pas. Si l'on veut que les droits de l'enfant soient clairement, non seulement respectés, mais également promus, il appartient au monde laïque –et à tout qui se sent concerné– de favoriser, au nom de l'émancipation et de la liberté de chacun à disposer de lui-même, la possibilité pour les jeunes de prendre effectivement en mains la défense de leurs droits. Dans l'esprit de la Convention relative aux droits de l'enfant établie en 1989 sous l'égide des Nations unies, donnons-leur la parole. Offrons-leur des instances dotées d'un pouvoir et d'une personnalité juridique. Pourvoyons les divers parlements de jeunes d'un véritable pouvoir de décision. Recrutons-en des membres à la sortie des IPPJ pour rendre dignité et motivation à ceux qui ont connu un parcours difficile. C'est le rassemblement des forces vives féministes qui a permis aux femmes de conquérir leurs droits. Quel bel acquis ce serait pour la laïcité que de matérialiser un tel projet pour que les jeunes puissent, en vertu des besoins ressentis par leur propre vécu, gérer selon leurs choix la conquête, le respect et la défense de leurs droits. Que n'entend-on aujourd'hui dire que la jeunesse est désenchântée? Soyons ceux qui font s'épanouir les Cendrillon, ceux qui donnent vie aux Pinocchio. On ne peut croire qu'aux contes que l'on vit. ■

¹ Institutions publiques de protection de la jeunesse.
² Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique.

POUR NOS ENFANTS, LA LUMIÈRE!

L'enfant philosophe, accélérateur de particules

Le débat sur l'enseignement de la philosophie en Belgique – pourquoi exclure le Nord? – peut-il dépasser le stade des âpres discussions sur l'avenir des «cours philosophiques»?

On veut l'espérer, tant le manque d'une telle formation handicape nos jeunes adultes dans ce qui est le plus essentiel à l'épanouissement humain: la réflexion et l'expression. La difficulté à formuler des concepts et à s'en servir à des fins rhétoriques est une vraie infirmité. On reste quelquefois confondu devant la pauvreté du langage utilisé dans les médias audiovisuels ou dans certaines réunions, ces débats où l'expression est instantanée et où beaucoup d'acteurs gaspillent un temps précieux, perdant l'attention des auditeurs, à expliquer en plusieurs phrases une idée exprimable d'un seul mot dès lors qu'elle existe en réalité sous la forme d'une notion. L'absolu, le relatif, la conscience, le fondement, l'analogie, l'abstrait, le concret, la contrainte, le plaisir, le désir, le bonheur, la démocratie, la vérité...

La maîtrise des concepts, des notions, des principes et du bagage sémantique qu'ils véhiculent sont autant de relais de la pensée, des accélérateurs de particules qui élargissent le champ de la réflexion et de l'expression. Les ignorer, c'est comme courir le 100 mètres en chaussures de ville ou le Tour de France à l'eau claire: un frein.

Espace de Libertés vous invite à une réflexion, forcément non exhaustive, sur l'éducation à la philo. À mettre dans toutes les mains, surtout celles des enfants!

Yves Kengen
Rédacteur en chef

→ Enseigner la philosophie, est-ce bien raisonnable?

→ Philo: demandez le programme

→ Les artisans de la pensée

→ Tronc commun ou cours de morale non confessionnelle?

→ Philosophe: n'est pas philosophie

→ Matthew Lipman: exercer la pensée et vivre la démocratie



Les raisons ne manquent pas d'enseigner la philosophie à l'école ou plutôt d'apprendre à philosopher.

Apprendre à penser, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire laisser l'étonnement, le doute, la perplexité s'ouvrir à la mise en question: penser par soi-même et penser avec les autres de façon rationnelle – réfléchir aux enjeux d'un monde complexe et exercer notre jugement critique – donner du sens à nos valeurs, pour exister librement et agir solidairement! On parlera ci-après davantage d'apprendre à philosopher plutôt que d'enseigner la philosophie.

Détenir la vérité?

Pour développer ce propos, il est utile de faire un détour par l'Agora d'Athènes au -V^e siècle et d'emboîter le pas un moment à Socrate afin de bien comprendre ce qu'est la philosophie: son origine et son essence. Socrate arpente la place publique. Il dialogue avec la jeunesse de son époque. Il ne transmet aucun savoir. Il exerce une pratique: celle du questionnement philosophique. Surpris d'apprendre qu'il est considéré par l'oracle comme l'homme le plus sage de la Cité (léymologiquement, la *philo-sophia*, c'est l'amour de la sagesse), il se met à enquêter auprès de ceux dont il pense qu'ils sont plus sages que lui. Aux hommes politiques comme aux artisans ou aux militaires, il demande de définir une notion qui pose problème à l'homme. Leurs réponses fusent et partent invariablement de leur expérience personnelle dont ils font le prisme de leur vision du monde – de leur opinion spontanée, sinon de leur croyance reçue, ils font un principe aveugle, un dogme.

Socrate réalise ainsi que tous croient détenir une vérité mais ne savent en fait pas grand-chose. Et d'en conclure que sa sagesse à lui vient de la reconnaissance de ce qu'il ne sait pas, qui est déjà plus que l'ignorance: c'est la condition de l'ouverture, celle qui manque parfois tellement à certains de nos adolescents. Est-ce corrompre la jeunesse, motif de la condamnation à mort de Socrate, que d'apprendre à pratiquer cette ouverture?

Si Socrate nous est connu, puisqu'il n'écrit pas, c'est par son disciple Platon qui le met en scène dans ses dialogues.

© Metropolitan Museum of Art, New York



■ Jacques-Louis David, *La mort de Socrate* (1787).

gues. Ceci n'est pas sans importance pour notre propos: à la même époque, les Grecs inventent le dialogue théâtral, la discussion historique et philosophique, le débat démocratique: toutes ces inventions découvrent et mettent en jeu le point de vue de l'autre. Il y a donc un lien originel à souligner entre la philosophie et la démocratie: une «co-naissance» qui, presque à elle seule, mérite de raviver cette discipline à l'école et atteste son enjeu politique. Chaque dialogue de Platon met ainsi en question un mot important de l'existence – un concept: la vertu, la politique, la justice, l'amour, la connaissance, la mort... Et à travers le jeu des questions-réponses, se profile la recherche de la définition la plus exacte, ce que Platon appelle l'idée (de), juste, de vrai, de beau, de bien...

Tout le monde a des «idées», des points de vue, des avis mais qui, comme ceux des interlocuteurs de Socrate, ne sont que des généralisations de l'expérience particulière.

Autrement dit, ce ne sont que des opinions. Prenons un exemple sur lequel tout le monde a une opinion: ➤

“La démarche philosophique est une (re)mise en question radicale de ce que nous tenons pour vrai, juste, bien.”

Enseigner la philosophie, est-ce bien raisonnable?

Corinne Vida

Professeure de philosophie morale et co-animatrice d'ateliers philosophiques à la Ville de Bruxelles

Apprendre à philosopher débouscule les idées reçues, les préjugés liés à l'éducation et aux différents cercles d'appartenances.

la démocratie. L'opinion commune sur la démocratie, c'est qu'elle est le pouvoir du peuple. Première définition ! Or, le peuple est divisé, comme les opinions sont divergentes au sein du peuple. N'est-elle pas dès lors le pouvoir du plus grand nombre, de la majorité ? Deuxième définition ! Or la majorité, outre qu'elle néglige les minorités, pose un nouveau problème : celui de ceux qui la représentent et qui dirigent en son nom. Ainsi la question de la démocratie apparaît comme étant celle de la politique qui doit partir des divisions de la société ainsi que de la division entre la société et le pouvoir. Ce qui introduit la distinction entre démocratie représentative et démocratie participative... Nouvelle définition... provisoire... On constate, à partir de cet exemple «banal», que la philosophie fait éclater les questions et met à l'épreuve nos certitudes.

Avec les autres

Quelles leçons tirer aujourd'hui de la démarche socratique avec d'autant plus d'urgence que le temps est à la mondialisation et à la confrontation des peuples et des cultures ? En partant d'une interrogation sur un sujet donné, elle fait prendre conscience des limites du savoir et des illusions de la pensée : non, donner son opinion sur un sujet (prenons la libération conditionnelle de Michèle Martin) ce n'est pas penser (le sens de la peine en général) ! Suivons cet exemple... Apprendre à philosopher débouscule les idées reçues, les préjugés liés à l'éducation et aux différents cercles d'appartenances (pourquoi «je souhaite qu'elle crève cette sale p...» plutôt que «/admettez que la justice a prévu dans ses textes cette peine alternative» ?). Apprendre à philosopher suscite le doute et suspend provisoirement le jugement (faut-il modifier la loi sur la libération conditionnelle ?). Il faut du temps pour

penser ! Apprendre à philosopher force à une exigence de rationalité dans la tentative de définir rigoureusement ce dont on parle, de conceptualiser (qu'est-ce que le juste ?) et d'argumenter la réponse qui orientera l'action (pourquoi faut-il ou ne faut-il pas tiber Michèle Martin ?)

Pour terminer, ne négligeons pas l'une des raisons d'enseigner la philo évoquées dans mon introduction : l'apprentissage à penser avec les autres. Et partant, l'importance du débat philosophique en classe comme jadis, sur l'Agora. La pensée nécessite également une confrontation à la pensée de l'autre comme alter ego. Sans l'autre, je ne peux pas exercer correctement mon jugement. Les analyses d'Anne-Marie Roviello sur «la genèse du jugement moral» à partir de l'expérience de Milgram sont éclairantes à ce sujet. Face à une autorité qui m'impose un ordre ignoble (administrer des décharges électriques mortelles à un autre homme au nom de l'apparence d'expérimentation scientifique) ou un ordre absurde, si je suis seul, sans autre représentant de l'humanité pour me signifier d'une manière ou d'une autre le bienfondé ou non de mon action, je suis incapable d'exercer mon jugement critique. Avec toutes les conséquences que nous connaissons dans l'histoire.

Un rempart

Bien sûr, on n'oublie pas le recours aux textes des philosophes qui, depuis l'origine, se sont penchés sur les mêmes problèmes que nous sans pour autant se priver dans l'histoire de la philosophie comme dans une galerie de portraits. Apprendre à lire de grands textes, des textes qui ont résisté à l'usure des modes et au déclin des civilisations, fait aussi partie de l'apprentissage de la pensée.

On le voit bien : la démarche philosophique est une (re) mise en question radicale de ce que nous tenons pour vrai, juste, bien, comme aussi une incitation à la curiosité, à l'étonnement, et même à la révolte. On dirait aujourd'hui : à l'indignation ! Mais une indignation raisonnée et tendue vers l'action. Elle est une tentative de rempart contre toutes formes d'obscurantisme et de totalitarisme, d'enfermement idéologique, du racisme au sexisme, du fondamentalisme religieux au scientisme technocratique...

Concluons comme il se doit par quelques questions.

Si l'école doit non seulement instruire, mais éduquer à la citoyenneté lucide, critique et responsable, quelle autre approche que l'approche philosophique que nous venons de décrire peut en favoriser le développement ?

Y a-t-il un meilleur moyen de lutter contre toutes les formes de dogmatisme et d'égoïsme que le cours de philosophie ? Et au-delà, y a-t-il un meilleur moyen d'éduquer, d'amener les élèves à se conduire dans l'existence de façon personnelle et commune ? Permettez-nous d'en douter. ■

Philo : demandez le programme

Jean De Brueker
Secrétaire général adjoint du CAL

Pour ne pas mourir idiot mais éviter de finir pédant, une bonne et belle dose de philosophie peut être bien utile.

notamment dans les cours dits philosophiques et, plus particulièrement, dans le cours de morale non confessionnelle.

Catéchisme hors les murs

Mais si la démarche existe, ne gagnerait-elle pas beaucoup à se décloisonner, à se dédogmatiser en s'adressant à tous et en proposant une démarche dialectique sortie des carcans confessionnels ? Comme dans la pédagogie de projet, basée sur l'exploitation favorisant l'apprentissage sur la base du concret, l'exploitation des centres d'intérêt partagés où l'on fait le long chemin de la connaissance approfondie en cours de route pour construire des réalités au départ de l'observé plutôt que d'imposer des vérités révélées. Il ne s'agit pas de s'accorder sur les visions du monde, mais sur la résolution des problèmes.

Non point une philo bourrée de citations, truffée de paradigmes ésotériques et d'allusions inspirées. Mais une approche réfléchie, dialectique, libre-exaministe qui exploite des références, apporte des connaissances, insinue le doute, favorise la réflexion et ouvre le débat.

Cette immersion en philosophie peut être pratiquée dès le plus jeune âge ; l'expérience nous a montré que son utilité, sa pertinence ne doivent point attendre le nombre des années pour éveiller les esprits, titiller l'anticonformisme.

Donner du sens ou plutôt donner son sens à la vie, à sa vie, est une discipline qui traverse le temps et les générations. Tel le bodybuilding de l'esprit, la philo gonfle nos capacités d'analyse, nos possibilités de déduction, nos facultés de rationalisme, bref la philo, ça fait du bien par où ça pense.

Dans un processus que l'on pourrait résumer à l'extrême comme un processus «stimulus-réponse», mais qui devrait bénéficier, dans l'intervalle, d'une bonne dose d'analyse, il convient de poser les bonnes questions, donner les bonnes réponses, tout en sachant qu'il n'y a pas de mauvaises questions et qu'une réponse ne fait sens que si l'on peut en proposer une autre, le parcours simple devient complexe, le binaire devient nuance et la certitude est, comme l'affirmait un certain Socrate, de ne rien savoir.

Gilbert Jourdan, dans son ouvrage d'une limpidité cristalline *Une boîte à outils pour s'initier à la philosophie ou renouer avec elle*, situe le domaine de la philosophie là où s'arrête la science et trouve sa place dans cette zone frontière entre le connu et l'inconnu. Il définit la philosophie comme une exploration spéculative à la frontière de l'inconnu et constate que le progrès de la science fait constamment reculer cette frontière et que, paradoxalement, ce recul de l'inconnu s'accompagne d'une prise de conscience de l'ampleur croissante de notre ignorance. Il conclut que progresser, c'est-à-dire vivre, c'est donc accéder à la question suivante :

Ce questionnement philosophique a donc toute sa place au sein du cursus scolaire. Il n'en est d'ailleurs pas absent,

Tel le bodybuilding de l'esprit, la philo gonfle nos capacités d'analyse.

1 Gilbert Jourdan, *Une boîte à outils pour s'initier à la philosophie ou renouer avec elle*, Bruxelles, Espace de Libertés, 2010, pages 14, 15 et 135.



- Continuez s'il vous plaît !

■ L'expérience de Milgram confirme qu'enseigner le jugement critique est essentiel.

Les artisans de la pensée

Martine Nolis

Animatrice et formatrice en philosophie avec les enfants

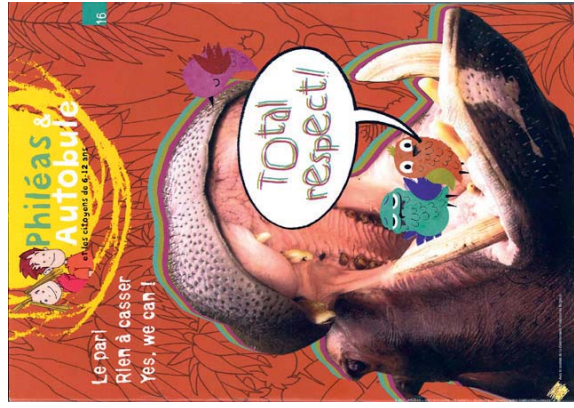
L'institution scolaire est confrontée à de multiples défis. Au cœur de ceux-ci, tant pour l'enfant que pour l'adulte qui l'accompagne, se trouve posée la question du sens : le sens de ce qu'ils font et de ce qu'ils sont. Vaste programme...

La méthode de philosophie avec les enfants permet à ces derniers de tisser des liens entre les diverses composantes de leur vie et de leur pensée et de pouvoir agencer les deux de manière optimale. Elle revendique comme idée que c'est par le dialogue raisonné, solidaire et critique que l'enfant peut construire son identité dans un rapport à l'autre. Elle amène l'enfant à mesurer la distance entre ce qu'il croit savoir et ce qu'il apprend à connaître, entre ce qu'il pense être individuellement et ce qu'il peut devenir collectivement. Le milieu scolaire est le lieu par excellence où la mise en place de cette méthode trouve le mieux sa raison d'être !

« Chaque atelier est une aventure, une exploration de l'humain, une remise en question de soi-même. »

La vérité des idées

L'« atelier philo » transforme la classe en un laboratoire de recherches où les enfants construisent leurs savoirs à l'aide des pairs. « Atelier » est un terme bien choisi puisqu'il renvoie à la tradition de l'artisan qui, un jour, peut devenir artiste, mais non sans avoir au préalable appris le métier, ses gestes, ses façons. Dans l'atelier de philosophie, on parfait l'usage des outils que sont l'étonnement, l'enthousiasme, la discussion, la raison, le bon sens, l'échange, l'introspection, toutes ces ressources naturellement présentes chez l'enfant. Les mains vides mais la tête pleine en somme... Plaine d'idées... mais avoir des idées, ce n'est pas philosopher... Philosopher, c'est chercher la vérité au niveau des idées, les interroger, les regarder autrement, les mettre à l'épreuve... mais pas seul, en communauté de recherche !



■ Quand la philo est de la revue...

La pratique de la philosophie avec les enfants encourage la dimension du « penser ensemble » car on pense, non pas contre l'autre ou pour se défendre de lui parce qu'il nous effraie ou parce que nous sommes en concurrence avec lui, mais grâce à l'autre, au travers de lui... cet Autre avec qui l'on échange doutes, émotions, souvenirs, cet Autre qui nous bouleverse, nous fait rire, vibrer, trembler parfois, cet Autre qui a tout à nous apprendre, cet Autre... tous ces autres avec qui l'on cherche à donner du sens aux choses de la vie et qui nous permettent de donner du sens à notre propre vie. Chaque atelier est une aventure, une exploration de l'humain, une remise en question de ce que nous sommes, une mise en commun de nos idées, ne sait plus... on ne sait vraiment plus, ceci n'ayant rien à voir avec l'ignorance feinte, posture classique des vieux briscards de l'enseignement. Ce travail de recherche nous embarque dans la même galère...

Film d'aventure

L'étonnement, l'émerveillement, l'introspection sont autant d'outils que possède le voyageur qui débarque en terre inconnue, qui part à la rencontre d'autrui

dans toute sa différence. Le voyageur qui s'ouvre à d'autres visions du monde, qui se laisse surprendre par ce qu'il découvre, se découvre lui-même, en ce qu'il prend conscience du décalage entre ses propres pensées et celles des mondes qu'il arpente. En voyageant vers les autres, on effectue toujours un voyage vers soi. Le voyage dont il s'agit ici est un voyage de la pensée dans la pensée. La pensée est le terrain de découverte, la zone d'investigation ; elle va à sa propre rencontre, elle prend les chemins qu'elle a envie de prendre. Comme disait Christophe Colomb : « On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » En philosophie, ce voyage s'apparente aux films d'aventure. Il faut devenir des Indiana Jones de la pensée. Comme lui, on tombe sur des pièges, des surprises, il faut s'adapter continuellement, identifier les problèmes et se mettre au défi de les résoudre. Ce n'est pas comme dans un voyage organisé « all in » (les voyages que propose souvent le système scolaire) dans lequel on évite tous les soucis aux « voyageurs », où l'on fait en sorte qu'ils ne tombent pas sur des os, bref, où on leur donne du prêt-à-penser. Ce n'est pas le cas en philosophie où l'on est clairement dans l'exploration. Exploration de ce qu'on pense et de pourquoi on le pense, mais aussi découverte de contradictions, de nœuds, de problèmes, et du sens qu'ils ont pour nous.

Ces voyages vont permettre de démontrer que penser, c'est difficile mais qu'on peut y trouver du plaisir, notamment parce qu'on parle de problèmes qui nous intéressent. Penser devient alors un jeu valorisant. Les ateliers philo permettent aux enfants de retrouver leur dignité d'être pensant. Car ces ateliers mettent en place un jeu de construction de la pensée et de l'être. Ce plaisir de penser pourra alors se transférer aux autres apprentissages. Donner du sens (une signification) au monde dans lequel nous vivons permet de trouver un sens (une direction)... atteindre les contours d'un horizon pédagogique, social et politique qui se veut optimiste, lucide et responsable...

Art et philo

Si les animations ont souvent lieu dans le cadre de l'école, les contextes dans lesquels elles prennent part sont multiples. De nombreuses animations philosophiques se déroulent depuis une dizaine d'années dans les bibliothèques, sous différentes formes : matin philo, goûter philo, expo philo, l'heure du conte philo, etc.

Les arts du spectacle destinés aux jeunes publics sont un terrain fertile pour questionner le monde, la vie, la société et soi-même. De nombreuses troupes de théâtre ont sou-

Si la philosophie permet d'étancher cette soif de sens, il est indispensable non seulement de la défendre, mais aussi de la promouvoir davantage.

haité voir s'organiser des animations philosophiques autour de spectacles « jeune public ». Ces animations visent à susciter la réflexion sur les thèmes exprimés dans la pièce. Des dossiers pédagogiques pour les enseignants et les élèves ont également été rédigés à partir de ces spectacles.

La même démarche a été proposée à partir d'expositions diverses ou d'événements culturels. L'ambition de ce type de projets est de faire se rencontrer la culture et les élèves, de manière approfondie, en bousculant les frontières, catégories et carcans traditionnels séparant école et culture. Plus qu'une simple consommation de culture, l'idée était d'amener les élèves (et leurs enseignants) à affiner et à se réapproprier leur rapport à la culture.

L'art et la philosophie ont de nombreuses similitudes. Elles sont toutes deux en quête de sens avec un langage différent. Depuis plusieurs années, un travail a été mené en collaboration avec des plasticiens et des artistes. L'objectif de ces ateliers philosophico-créatifs est de susciter un dialogue entre la démarche artistique et la démarche philosophique, afin que l'œuvre finale soit le reflet de ce double effort, qui en réalité ne fait plus qu'un.

Une revue de philosophie pour enfants, *Philéas & Autobule*, est née il y a six ans. L'objectif en est à la fois d'offrir un support de questionnement accessible à tous les enfants de 8 à 12 ans et de rendre cette démarche accessible à toutes les personnes en contact avec des enfants. De nombreuses animations sont proposées à partir de cette revue ainsi que des formations destinées aux enseignants.

Ces dernières années, des outils philosophico-pédagogiques ont été créés pour la STIB (outil de prévention par rapport à la mobilité, la sécurité, la civilité), pour des organisations qui aident des jeunes en difficulté ou qui veulent se lancer dans un projet personnel ou collectif. La méthode s'est répandue dans tous les milieux où des problèmes surgissent, les plus courants étant la violence, le manque de respect, les ruptures scolaires, affectives, sociales et culturelles. Les réussites sont donc nombreuses avec tous les partenaires qui gravitent autour du milieu scolaire, bibliothécaires, comédiens, centres de santé mentale, animateurs de maisons de jeunes, etc.

Le développement progressif, voire exponentiel, dans certains domaines, de cette pratique n'a rien d'étonnant puisqu'elle permet de satisfaire un besoin pressant dans le monde qui nous entoure : celui de donner du sens et de comprendre la réalité dans laquelle on vit. Si la philosophie permet d'étancher cette soif de sens, il est indispensable non seulement de la défendre, mais aussi de la promouvoir davantage. ■

Tronc commun ou cours de morale non confessionnelle ?

Bernadette Rasquin

Présidente du CAL de la province de Liège

La presse a évoqué à plusieurs reprises les cours dits philosophiques et récemment, l'idée d'un tronc commun a été formulée et débattue au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques (Cscsp) qu'est sortie cette idée sans toutefois emporter l'adhésion de tous ses membres. Sa composition précisée par le décret favorise la représentation des courants religieux.

Petit rappel historique

Le Cscsp a été créé le 3 juin 2005. Ce fut une réponse forte, destinée à conforter l'existence des cours dits philosophiques face aux propositions de création d'un cours de philosophie et d'éducation à la citoyenneté. Les avis émanant des représentants des cours de religion furent unanimes pour souligner la volonté du gouvernement de les promouvoir en s'inscrivant dans la ligne du Pacte scolaire de 1959.

1 Art. 8 du Pacte scolaire.

2 Décret du 12 janvier 2007.



© Photo DR

La première mission de ce Conseil est explicite : « Formuler d'initiative ou à la demande du ministre concerné, du gouvernement ou du Parlement de la Communauté française, tout avis et proposition sur la politique générale en matière de cours philosophiques, ainsi que sur la promotion de ces cours. » Il revient aussi de formuler des avis sur « Les échanges de savoirs et de pratiques entre les différents cours philosophiques, le dialogue entre les différentes religions reconnues (catholique, protestante, israélite, islamique et orthodoxe) et le cours de morale non confessionnelle, la promotion des valeurs communes, les activités organisées conjointement autour de thèmes fixés par le Conseil ; l'initiation à la démarche philosophique et l'introduction d'éléments de philosophie et d'histoire comparée des religions y compris à la fois un seul cours correspondant aux religions y compris à la fois un seul cours correspondant au caractère confessionnel de l'enseignement est organisé ». On peut en déduire que le projet de tronc commun est en préparation depuis 2005.

Il s'agit d'appliquer un référentiel de compétences commun aux cours de religion et de morale intégrant l'éducation à la citoyenneté, le questionnement philosophique et le dialogue interconfessionnel. L'objectif s'est construit progressivement en réponse à des avis demandés par les ministres successifs de l'enseignement obligatoire. Le premier avis a porté sur l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans le respect de l'article 6 du décret « Missions » de 1997 : « Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». La FAPED avait immédiatement signalé combien cela semblait contraire aux objectifs de l'éducation à la citoyenneté d'envisager celle-ci en groupes philosophiques distincts ; ne s'agit-il pas d'une matière à débattre avec tous les élèves d'une même classe ? En 2007, le décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté apporte une réponse claire pour le 3^e degré de l'enseignement secondaire sur les modalités d'organisation (art. 14 § 2.) : « [...] (l)aboration et la mise en œuvre des activités visées peuvent rassembler les élèves inscrits à des cours philosophiques différents sous la tutelle des enseignants chargés de ces cours avançant en partenariat ». Cette précision révèle le malaise que le législateur ressent face à la séparation des élèves

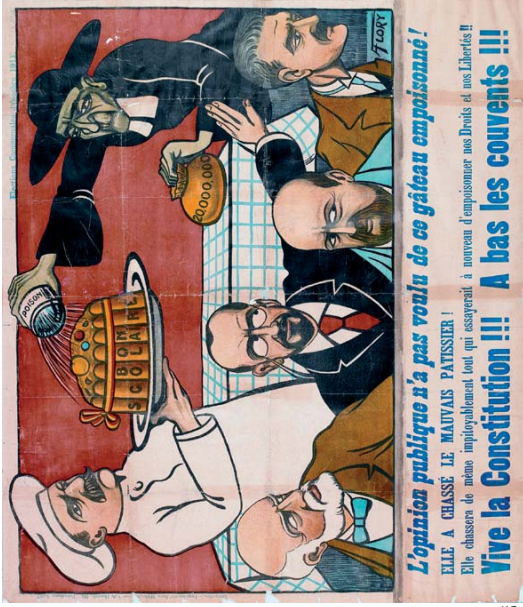
d'une même classe pour aborder ces notions et la solution qu'il préconise. En 2009, un ouvrage de qualité, intitulé *Être et devenir citoyen*, accompagné de pistes pédagogiques et mis à la disposition des écoles par la Communauté française, est évidemment destiné à tous les élèves sans distinction de convictions.

La deuxième étape a concerné le questionnement philosophique comme méthodologie en phase avec le décret Missions. Cette approche, si elle a conforté les enseignants du cours de morale car « la finalité du cours de morale non confessionnelle est d'exercer les élèves à résoudre leurs problèmes moraux sans se référer à une puissance transcendante ni à un fondement absolu, par le moyen d'une méthode de réflexion basée sur le principe du libre examen »³, a dû susciter des interrogations chez certains professeurs de religion. Il peut paraître difficile d'avoir une distance critique par rapport à un dogme. Certains représentants n'ont pas manqué de le signaler, leurs discours relèvent de la foi et ils y tiennent – c'est légitime – même si certains affirment refuser de considérer leurs cours comme des cours de catéchèse. Les préfaces et contenus des programmes de religions catholique et protestante éclaireront le lecteur à ce propos. Mais, il est impossible de s'informer sur le contenu et la méthodologie des cours de religions israélite, islamique et orthodoxe, car aucun programme n'est disponible sur le site de la FWB. Ce manque est interpellant car comment envisager la construction d'un référentiel commun entre des cours dont on ne connaît pas les contenus ?

La troisième étape prône le dialogue interconfessionnel. Cette idée nécessite que l'ensemble des élèves de la classe soit réuni afin que la diversité des avis soit rencontrée et entendue par tous. En effet, comment faire naître un dialogue interconfessionnel dans des cours cloisonnés ? On attend aussi du Cscsp qu'il indique les thèmes autorisés des leçons seront rassemblés. Ces derniers seront-ils symboliques et donc liés aux pratiques culturelles (l'incontournable visite des lieux de culte) ou bien existentiels comme l'égalité de l'homme et de la femme, les droits de l'homme, la bioéthique, l'euthanasie, la contraception, l'IVG ? Qui mènera les débats ?

Le tronc commun revendique de donner une légitimité aux cours de religion en les rendant « conformes » aux exigences du décret Missions et notamment les articles 6 et 8 en termes d'objectifs de formation et d'approche pédagogique par compétences, ce qui n'est pas le cas actuellement pour tous les cours de religion. En vertu du Pacte scolaire, ils jouissent d'une grande liberté en ce qui concerne les programmes, la désignation des enseignants et des inspecteurs puisque tous sont proposés à l'emploi par les chefs de cultes. Alors que le cours de morale répond aux mêmes conditions que les cours généraux pour la désignation des professeurs, les titres requis et l'obligation d'avoir un programme rédigé par compétences.

Certains pensent qu'un référentiel commun permettrait aux inspecteurs des différents cultes d'avoir un outil d'évaluation et de barrer la route à d'éventuelles dérives extrémistes. Et en attendant ? À terme, ce référentiel pourrait



La guerre scolaire est étroitement liée à l'histoire du pays.

être utilisé pour justifier le subventionnement de formations continuées concernant des disciplines qui jusqu'à présent étaient considérées comme relevant des chefs de cultes.

Pour conclure

On pourrait considérer que l'introduction de ces trois compétences vise à l'amélioration du vivre ensemble au sein de la société. Mais qui élaborera ce référentiel et quelle en sera la légalité puisqu'il ne sera pas approuvé par le Parlement qui ne peut se prononcer sur des matières religieuses ? N'y a-t-il pas une instrumentalisation du Conseil ?

De plus, considérer que le mode de fonctionnement des cours philosophiques doit continuer comme il a toujours existé, simplement augmenté d'un référentiel commun sur des matières mais séparé dans son organisation, c'est refuser d'inscrire l'école dans une dynamique de création et de production d'un projet commun de société à un moment où nous sentons combien la société démocratique est fragilisée. L'école est la seule institution qui divise la communauté en groupes identitaires alors qu'elle a pour mission première de construire l'égalité des élèves par l'instruction et la socialisation aux valeurs communes. Au lieu de les diviser, rassemblons les élèves dans un cours de morale non confessionnelle qui comme son nom l'indique s'adresse à tous dans le respect de la neutralité et de la diversité des idées. « Ce cours de morale est le seul à cibler de front, comme "matière" et objectifs mêmes de son enseignement, les principes, valeurs, attitudes et aptitudes qui doivent désormais sous-tendre transversalement tous les savoirs et compétences »⁴ en adéquation avec les orientations voulues par le décret « Missions » et le décret « Neutralité » de 1994. ■

3 Programme d'études du cours de morale, 18/1/2007/240.
4 Line la proposition du CEDEP, sur www.cedep.be.

5 Cathy Legros, « Le cours de morale pris au piège du Pacte scolaire », dans *Entre-voies* n° 30, 2001.

L'enseignement de la philosophie en France

Philosopher n'est pas philosophie

Joël Roman

Agrégé de philosophie, essayiste, éditeur

La France est fière de son enseignement de philosophie, et les philosophes français en tirent une consécration particulière. Elle est, dit-on, le couronnement des études secondaires et jouit, dans le public, d'une mystérieuse aura...

Tantôt hermétique et difficile, discipline sanction pour beaucoup en raison des faibles notes qu'elle permet d'obtenir – notamment au baccalauréat –, elle reste en même temps une promesse ineffable de révélation de mystères profonds, des secrets de la pensée humaine. Chacun se souvient, en bien ou en mal, de son cours de philo, et plus encore de son prof de philo.

Le prof de philo : personnage aussi énigmatique que sa discipline, il transporte son image d'éternel inadapté social, vaguement rebelle, vaguement bohème, oscillant entre une figure charismatique anachronique au héros (prof de lettres, lui, mais c'est une fiction bristannique) du Cercle des poètes disparus, et l'icône plus austère d'un savant égaré dans le maquis des insolences et des impatiences juvéniles, étranger à la certitude de soi des autres disciplines. C'est que, comme à l'école, le professeur aiment à le répéter la plupart des profs de philo, il n'enseigne rien à proprement parler, aucun contenu de savoir positif. Son enseignement est tout entier

de méthode, mieux, de posture. Car c'est à penser qu'il invite avant de songer à faire connaître ou à partager un savoir. Il tente donc, en pensant devant sa classe, d'inciter ses élèves à adopter une telle attitude, par mimétisme et imprégnation. Bref, selon le mot de Kant, inlassablement répété dans le premier cours de philosophie, « on apprend à philosopher, on n'apprend pas la philosophie ».

Cet enseignement se situe dans la filiation d'une longue tradition, qui traverse, à quelques éclipses près, tout le XIX^e siècle, et qu'on convient de faire remonter à Victor Cousin¹. C'est en effet Cousin qui pose en 1840 les bases de l'enseignement de la philosophie en France, autour d'un triptyque : une doctrine éclectique, qui associe librement la plupart des grands penseurs de la tradition philosophique, attentive aux vérités éternelles que chacun d'eux a pu découvrir, qui reste, quoi qu'on en dise, le fond commun de l'enseignement de la philosophie aujourd'hui, et qui interdit que soit enseignée une philosophie d'État, même si elle peut à certains égards en tenir lieu ; une posture donc, la philosophie philosophante avec et devant sa classe, entraînée ainsi dans les méandres de la pensée ; et un exercice, celui de la dissertation, où l'élève s'attache à relever le défi d'une question posée, sur une question donnée. Au fil du temps, cette structure connaît des ajustements, se précise, mais restera pour l'essentiel inchangée. L'enseignement se fera moins dogmatique, les dissertations s'écarteront toujours davantage de questions de cours, la réflexion



Victor Cousin, photographié par Gustave Le Gray. Un legs au complexe napoléonien ? © Metropolitan Museum of Art, New York

empruntera à des champs ou à des auteurs classiques (Freud, Marx, Nietzsche), et la philosophie de Cousin sera pour ainsi dire rebondée par une galérie de grands professeurs de philosophie, qui continuent d'être les figures tutélaires et les sources d'inspiration de l'enseignement de la philosophie aujourd'hui : Darlu, Lagneau, Alain², pour ne citer qu'eux. Avec eux, l'enseignement de la philosophie sera ce questionnement méthodique des préjugés et des « vérités » reçues, cet effort pour penser « en direct » en présence des élèves.

La figure du libérateur

On peut comprendre cet enseignement de la philosophie comme essentiellement voué à une tâche de clarification conceptuelle des approximations de la conscience commune, fut-elle instruite. Autrement dit, là où la plupart des gens font un usage avant tout pragmatique et instrumental, des concepts qu'ils utilisent, le philosophe cherche à préciser analytiquement le sens de ces mêmes concepts. Ce geste reconduit chacun de ces concepts à sa définition essentielle, à son noyau de rationalité, mais aussi d'essentialité, qui suppose que soient progressivement écartés les sédiments de l'empiricité, juste utiles pour enclencher la démarche et qui vide que la parole philosophique ne se déploie pas « à vide ». D'où le parfum d'idéalisme essentialiste qui émane de cette pratique, quel que soit le champ considéré : la philosophie politique, en consacrant cette approche à « la » loi, « la » violence, la psychologie, avec l'examen de « la » conscience, de « l'inconscient », la morale avec celui « du » devoir ou de « la » liberté. Et bien entendu, l'épistémologie et la philosophie des sciences qui, non contente de fournir un champ conceptuel particulièrement riche à explorer (la science, la vérité, l'objectivité, l'expérience, la méthode hypothético-déductive, l'axiomatique, etc.), fournit aussi la matrice conceptuelle d'une telle enquête. Cette démarche n'est jamais autant à son affaire que lorsqu'elle se fait critique, inventant ainsi cette barbarie conceptuelle qu'on pourrait appeler le dogmatisme critique, ou encore l'essentialisme critique, tels que par exemple des auteurs comme Jean-Claude Milner ou Alain Badiou, le mettent régulièrement en œuvre.

Cette approche « notionnelle » des principales questions philosophiques est sans doute la force majeure de l'enseignement philosophique aujourd'hui, mais peut-être aussi ce qui offre la résistance maximale à un enseignement qui serait soucieux de se nourrir d'études concrètes et précises des problèmes posés. Bien entendu, il ne saurait y avoir de réflexion philosophique sans un minimum d'abstraction et de montée en généralité. Mais trop souvent, cette exigence est comprise comme justifiant que la philosophie se ramène à un théâtre d'ombres où s'affrontent (ou « dialoguent ») de grandes abstractions : la théorie et l'expérience, le savoir et l'opinion, la raison et le sensible, etc. L'opposition platonicienne de la science et de l'opinion,

Il ne saurait y avoir de réflexion philosophique sans un minimum d'abstraction et de montée en généralité.

confortée par l'analyse bachelardienne de la rupture épistémologique et de l'obstacle épistémologique est d'ailleurs une des thématiques majeures qui justifie cette pratique, comme le note Jean-Louis Poirier : « Que ce soit sur le modèle du philosophe platonicien, ayant la science, qui redescend dans la caverne pour libérer les pauvres humains aliénés, ou sur des modèles comparables empruntés à la théorie des genres de connaissance chez Spinoza à la problématique kantienne des modes de l'assentiment, à la théorie de l'idéologie de Marx ou à l'épistémologie bachelardienne, le professeur de philosophie se représente souvent ainsi dans sa classe avec la figure du libérateur, en se donnant pour objectif de "favoriser l'exercice réfléchi du jugement". Selon la plupart d'entre eux, le principal obstacle aux progrès des élèves ne tient pas à proprement parler à une insuffisance de type scolaire, mais à la "prégnance des préjugés, dans un monde de déferlement médiatique". »³

Liquider la philo

Cette posture héroïque du professeur de philosophie, qui emprunte volontiers à la référence socratique, est ainsi l'une des principales marques de l'enseignement philosophique en France. Il est significatif que la mobilisation en faveur de l'enseignement philosophique, qui dans les années 70 fut portée par la vague d'une critique sociale post-soixante-huitarde, nourrie du radicalisme philosophique de penseurs comme Foucault, Althusser, Lyotard, Deleuze, fut l'un des lieux de cette mobilisation, le Grefh (groupe-ment de recherches sur l'enseignement de la philosophie), puis dans la réunion des États généraux de la philosophie, en 1978-, ainsi, que par des références omniprésentes aux sciences humaines, ait fini par aboutir à une vision restauratrice et défensive de l'enseignement de la philosophie, perçu comme profondément solidaire des humanités classiques, ouvertement ignorant des sciences humaines jadis glorifiées, et qui se perçoit comme le dernier rempart d'un rationalisme laïciste et républicain. Cette crispation devait faire sentir ses effets quelques années plus tard, puisque la dernière tentative de réforme d'ampleur de l'enseignement de la philosophie, à l'initiative d'Alain Renaut en 2001, devait se heurter à une mobilisation de la majorité des enseignants de philosophie et dut être abandonnée sous l'accusation fallacieuse qu'elle reviendrait à « liquider la philosophie » (en fait, le nouveau programme proposait assez prudemment d'introduire des « questions d'actualité » et suggérait qu'une approche un peu plus didactique de l'histoire de la philosophie ne serait pas du luxe pour des élèves manquant de repères).

Il ne s'agit certes pas de reprendre les vives critiques que Paul Nizan adressait dans les années 30 à ceux qu'il appelait les « chiens de garde » (qui visaient d'ailleurs la philosophie universitaire, Bergson et Brunschwig au premier chef, et non la philosophie du secondaire), ni même de brocarder comme

2 Alphonse Darlu (1849-1921) fut professeur de philosophie dans différents lycées et au lycée Condorcet à Paris. Marcel Proust a laissé un portrait de lui et de son influence dans *Jean Santeuil*. Jules Lagneau (1851-1894), il fut le maître d'Alain, qui lui consacra un livre, *Souvenirs concernant Jules Lagneau* (Gallimard, coll. « Tel »). Cf. aussi la biographie que lui a consacré Thierry Leterre, *Alain, le premier intellectuel*, Paris, Stock, 2006.

3 Jean-Louis Poirier, « État de l'enseignement de la philosophie en 2007-2008 », Rapport à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'Éducation nationale, septembre 2008. Ce rapport est consultable sur le site <http://medias.lemonde.fr>.

4 Paul Nizan, *Les chiens de garde*, Rieder, 1932, réédition La Découverte, François Châtelet, *La philosophie des professeurs*, Paris, Grasset, 1970, Joseph Ferrari, *Les philosophes salariés* (1849), réédition Payot, coll. « Critique de la politique », 1983.

Matthew Lipman : exercer la pensée et vivre la démocratie

Marcel Voisin
Président de PHARE¹

“Permettre à ceux qui se sentent le moins à l'aise avec cette discipline de ne pas s'en sentir totalement exclus.”

La fait en son temps François Châtelet la «philosophie des professeurs», mais peut-être d'adresser aux professeurs de philosophie la question que leur adressait Jacques Rancière : «D'où savons-nous que nous sommes si critiques?»⁵. La capacité critique du professeur de philosophie, si elle est indéniable, peut en effet aisément se muer en une attitude bougonne contemptrice du présent et de la jeunesse, peu à même d'assurer la fécondité de son enseignement. Si cette posture se comprend et s'explique facilement, au regard des dérives de la société médiatique contemporaine, est-elle en mesure d'aider les jeunes d'aujourd'hui à s'orienter dans la foule des messages qui leur sont délivrés ?

En revanche, si telle doit être la question qui nous anime, il convient sans doute, en s'inscrivant dans la continuité d'une tradition de l'enseignement de la philosophie qui a fait ses preuves, de l'infléchir afin de lui donner une plus grande efficacité. Une première direction, déjà maintes fois évoquée depuis les travaux pionniers du Greph et mise en œuvre expérimentalement ici ou là, évoquée aussi par le rapport cité de Jean-Louis Poirier, serait de donner à l'enseignement de la philosophie une plus grande progressivité : étendu sur deux ou trois ans en amont de la classe de terminale, il permettrait aux élèves de se familiariser progressivement avec les notions et les méthodes de la philosophie : tant pis si celle-ci y perd sa place de couronnement des études secondaires, devenue au demeurant bien mythique. Corrélativement, une extension en aval en direction des enseignements du premier cycle universitaire serait sans doute aussi souhaitable, afin de familiariser les étudiants avec des questionnements épistémologiques, éthiques et déontologiques, et aussi civiques appelés par leurs disciplines respectives. On ferait ainsi échapper la philosophie à la fantasmagorie reproductive, génératrice d'un effet Pygmalion qui ne saurait plus être le principal vecteur de l'intérêt pour la philosophie (le professeur de philosophie ne pouvant rêver pour ses élèves qu'un destin de futurs philosophes, à l'exclusion de toute autre préoccupation jugée mercantile ou secondaire).

Transformation des modes

Une deuxième direction serait sans doute, en lien avec l'instauration de cette progressivité, de modifier les programmes, en les ouvrant davantage à des questions vives de la société contemporaine, à des traditions philosophiques considérées en France encore comme marginales (lempirisme, philosophie américaine, etc.), en prévoyant une initiation plus systématique à l'histoire de la philosophie, susceptible de rassurer les élèves et de leurs fournir des références. Il ne s'agit pas de renoncer au principe de programmes principalement notionnels, mais de les mettre à la portée des jeunes d'aujourd'hui.

Une troisième direction inviterait à réfléchir au type d'exercices proposés aux élèves. L'idée de questions de cours,

de contrôle des connaissances ne peut certes prendre la place principale en philosophie, mais doit pouvoir permettre à ceux qui se sentent le moins à l'aise avec cette discipline de ne pas s'en sentir totalement exclus. La dissertation peut éventuellement faire de la place à d'autres exercices, comme elle a pu permettre au commentateur de texte philosophique de s'imposer. Des études de cas, pour-quoi pas, pourraient montrer la nécessité d'une réflexion philosophique appliquée, dans toute une série de champs (les problèmes économiques et sociaux, les grands choix de politiques publiques, les dilemmes éthiques, etc.).

Mais le principal défi auquel est confronté l'enseignement de la philosophie aujourd'hui excède largement les limites propres de la discipline et concerne l'institution scolaire tout entière. Il réside dans une profonde transformation des formes de la connaissance et des modes de communication engendrés par les nouvelles technologies, en premier lieu internet. Il faut apprendre à passer d'une situation de l'information rare et organisée à une situation où elle est surabondante et erratique. Apprendre non pas à se méfier des discours d'autorité, mais à évaluer la pertinence respective de multiples sources d'autorité, souvent divergentes. Bref, apprendre à mettre en forme le savoir disponible plutôt que les règles d'acquisition du savoir, à évaluer la pertinence des argumentations déployées, bref retrouver toute la force et la signification d'une notion à laquelle le destin de la philosophie est décidément lié : la critique. ■



Jacques Derrida, initiateur en 1979 des États généraux de la philosophie.



Une classe de philo appliquant la méthode Lipman... en Bolivie !

- ✓ la philosophie ne devrait pas se contenter d'être le couronnement académique des études, mais devrait être un outil précieux du jugement intellectuel et moral ;
- ✓ suivant Montaigne (enfin !), Lipman impose à l'enseignant une remise en question radicale ;
- ✓ la pratique de l'interrogation philosophique ainsi conçue n'a rien à voir avec l'érudition ni l'histoire de la philosophie ;
- ✓ ni idéologie (sauf le souci de démocratie), ni théorie a priori. Et surtout, aucun moralisme.

Pourtant, le questionnement est premier et la construction des réponses est toujours provisoire, circonstancielle et perfectible.

Intéressé par l'esthétique autant que par la logique, Lipman cultive une conception globale de l'être humain ainsi qu'une vigilance à l'égard du langage. A chaque petit roman mettant en scène la vie quotidienne (ni mer-veilleux, ni surnaturel, ni fantastique !) correspond un volumineux manuel où puiser le questionnement nécessaire, adaptable aux circonstances. Les jeunes héros ▶

1 PHARE (Analyse, recherche et éducation en philosophie pour Enfants). En 1991, Matthew Lipman a chargé Marie-Pierre Grosjean de diffuser son programme en Communauté française de Belgique. C'est ainsi qu'a été créée à Mons l'année suivante l'asbl PHARE, membre de l'ICPIC (Association internationale des centres de philosophie pour enfants). Marie-Pierre Grosjean en est la secrétaire générale. Infos : www.pharewb.be.

5 Jacques Rancière, «D'où savons-nous que nous sommes si critiques?», dans *La grève des philosophes*, Paris, Odéon, 1986.

ont l'âge des lecteurs et grandissent avec eux, révélant leurs personnalités diverses qui évoluent avec les expériences de la vie.

Au cœur du processus : la communauté de recherche philosophique (CRP)

La classe est disposée en cercle pour mieux communiquer et former une véritable communauté de partenaires égaux (y compris l'enseignant/e) unis dans le même effort pour approfondir une problématique, cerner un concept, émettre des hypothèses, etc., grâce à un *dialogue authentique*, dans le respect de tous et sans sanction d'autorité.

Les sujets, jamais imposés, jaillissent spontanément de la lecture partagée de l'épisode du roman. On suscite le questionnement philosophique que l'on explicite. On s'attache à l'approfondissement d'un sujet particulier qui en découle et qui est choisi par le groupe.

Chacun participe donc à la recherche dans un climat de confiance, de responsabilité et d'égalité, vivant ainsi un développement intellectuel et moral réellement démocratique qui lui donnera une conscience vivante, parce que vécut, de l'importance et du bonheur de la citoyenneté.

La recherche commune est philosophique parce qu'elle affine le questionnement, perfectionne l'argumentation, socialise la réflexion en visant la lucidité et l'efficacité pratique du jugement raisonnable. Du libre examen appliqué ! Un atout fondateur pour l'idéal démocratique...

Rôle du formateur ou de la formatrice

Il ne s'agit plus de déverser un savoir convenu, mais d'aider le groupe à élaborer une rationalité adéquate, à accueillir sans évaluation les idées ou les essais de réponse, à maintenir l'effort de progression par de discrètes interventions, toujours positives. On ne vise ni le consensus obligatoire ni la réponse définitive. Pas de solution miracle : les jeunes apprennent à se libérer des illusions de l'absolu et des solutions toutes faites comme de la paresse du définitif.

On comprend qu'une telle attitude pédagogique, contraire à la plupart des pratiques ordinaires, doit s'exercer par une formation appropriée, épaulée par une véritable empathie avec la vision lipmanienne d'une éducation fondamentalement émancipatrice.

Le programme

Voici les titres des romans de Lipman dont il a été question plus haut :

- ✓ *Elfie, Métons de l'ordre dans nos idées* (5-6 ans)
- ✓ *Kio et Gus, S'éveiller devant le monde* (7-8 ans)
- ✓ *Pixie, La recherche du sens* (9-10 ans)
- ✓ *La Découverte d'Harry Stottlemeier, Recherche logique* (11-12 ans)

- ✓ *Lisa, Recherche éthique* (13-14 ans)
 - ✓ *Suki, Writing, Why and How ?* (15-16 ans)
 - ✓ *Mark, Recherche sociale* (16 ans et plus).
- Et aussi, d'Ann M. Sharp : *L'Hôpital des poupées* (maternelles).

Ce programme est la base de la « philosophie pour enfants ». Bien sûr, certains auteurs produisent du nouveau matériel, basé sur un récit dialogique à lire et à exploiter en CRP. Je pense ici particulièrement à l'ouvrage — préfacé par Philippe Busquin — d'un professeur australien, scientifique et philosophe (formé par Lipman), Tim Sprud : *Discussions in Science*, à paraître prochainement chez De Boeck. La « philosophie pour enfants » appliquée au cours de science !

Rien d'étonnant à cela : le souhait de Matthew Lipman, c'est que les enfants pensent science au cours de science, histoire au cours d'histoire, que leurs cours prennent un sens et aient un lien avec leur vie personnelle et quotidienne. Pour lui, un enfant qui a acquis des habiletés de pensée les transposera dans toutes les matières, dans sa vie d'enfant ou d'adolescent et jusque dans sa vie d'adulte responsable.

Conclusion

On l'aura compris : la pratique de ce dialogue en communauté de recherche philosophique représente une promotion efficace de l'idéal de paix dans la compréhension réciproque et le plaisir de construire ensemble.

Pour terminer, donnons la parole à Lipman : « Si l'éducation ne se réduit pas à forger la mémoire, mais s'adresse aux formes les plus élevées de la pensée, alors je nourris l'espoir que la philosophie puisse contribuer à atteindre le niveau d'une éducation de l'enfant dans sa totalité. Et ce, parce que la philosophie est un sujet d'un type très particulier. Ce que fait la philosophie, c'est poser les questions, non pas en termes descriptifs mais en termes normatifs. Elle ne demande pas simplement : « Comment pensons-nous ? » Mais : « Comment vaut-il mieux penser ? » Dès lors, la philosophie introduit un questionnement à propos de la valeur de la pensée, et cela au sein même du processus d'enseignement. » (Extrait de la conférence donnée à l'Université de Mons le 19 mars 1994) ■

Erratum

Une malentendue erreur s'est glissée dans notre interview de Serge Brammertz, en page 9 de notre numéro 413. Monsieur Brammertz y est présenté comme le procureur général à la CPI, alors qu'en réalité, il est procureur général pour le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPY). Nous présentons nos excuses à qui de droit.

La rédaction

Quelles laïcités possibles pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ?

Anne Morelli

Directrice du Cierl [Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité] - ULB

C'est sous ce titre que le Cierl de l'ULB a récemment organisé une vidéo-conférence réunissant des intervenants iraniens, français, tunisiens, turcs, libanais... Espace de Libertés a voulu connaître les résultats de cette initiative en interviewant Anne Morelli, directrice du Cierl, qui est à l'origine de ces journées d'étude.

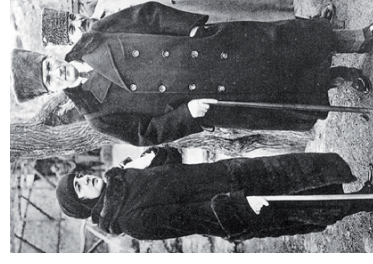
Espace de Libertés : N'est-ce pas pêcher par optimisme que d'imaginer que la laïcité est possible en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ?

Anne Morelli : Les historiens tentent de réfléchir sur le temps long et de dépasser la conjoncture immédiate. Il y a eu au XX^e siècle des systèmes politiques plus ou moins laïques dans divers pays de cette région. La Turquie d'Atatürk, la Tunisie de Bourguiba, la Syrie, l'Irak... ont eu de nombreuses caractéristiques proches de celles que nous attribuons à un État laïque. Par exemple, même si la religion musulmane sous sa forme sunnite était favorisée en Turquie, les non-musulmans pouvaient être dispensés de ce cours de religion et Atatürk avait émancipé les femmes, non seulement en interdisant le voile mais surtout en leur attribuant le droit de vote, vingt ans avant les femmes belges !

Mais la laïcité avait été imposée autoritairement par Mustafa Kemal ?

C'est évidemment cela le problème. La sécularisation n'a pas été spontanée. Dans les campagnes et dans les classes sociales pauvres surtout, la religion est restée profondément ancrée et la laïcité a été perçue comme une nouveauté exogène des bourgeois occidentalisés. C'est ce système de laïcité autoritaire qui a été mis en cause.

Pourquoi vos journées d'étude ont-elles adopté le mot « laïcités » au pluriel ?



■ Atatürk le laïque et sa femme (voilée).

Le mot « laïque » fait peur en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ?

Le mot *Almanla*, qui est sans doute le meilleur équivalent de « laïcité », veut aussi dire « athées » ou « mécréants ». C'est dire qu'il n'est pas très porteur dans des pays à majorité musulmane ! En Tunisie, les partis qui se sont présentés aux élections en mettant en avant leur « laïcité » ont subi une épine défilée. Certains de nos intervenants en ont conclu qu'il fallait donc désormais éviter ce mot car la laïcité a été présentée par les islamistes comme un produit d'importation lié à la colonisation.

Les laïques tunisiens s'avouent donc vaincus ?

Nos intervenants estimaient surtout que l'essentiel est de préserver les contenus et qu'une stratégie efficace pourrait être de mettre entre

parenthèses l'étiquette laïque pour défendre les valeurs qui la sous-tendent : les droits de l'ère humaine, le pluralisme des convictions, l'égalité des hommes et des femmes... Ils ne capitulent pas sur ces contenus et mènent au contraire une résistance courageuse contre l'islamisme.

Cette résistance laïque en Tunisie n'est-elle pas le fait d'une génération plutôt âgée ?

Il ne faut pas généraliser mais effectivement les personnalités laïques en vue appartiennent à la génération d'après l'indépendance, imprégnée de l'esprit des Lumières et de l'idéologie du progrès, universaliste. Les islamistes les stigmatisent comme ▶

Bibliographie de Matthew Lipman disponible en français en version intégrale

- ✓ *À l'école de la pensée*, Bruxelles, De Boeck, 1995-2006-2011 (traduction de *Thinking in Education*).
- ✓ *Mark, Recherche sociale*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.
- ✓ *Lisa, Recherche éthique*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

Toutes traductions de Nicole Decoster, secrétaire de PHARE.

Démocratie-salafisme : 1 à 0

Pierre Schonbrodt

Cellule « Communication » du CAL

Tunisie, novembre 2012. Un match serré, souvent tendu et malheureusement violent. En septembre, les salafistes brûlaient l'ambassade des États-Unis. Un mois plus tard, une foule complètement galvanisée par des militants du parti islamiste Ennahda au pouvoir battait à mort un ancien élu islamiste passé dans le camp de l'opposition. Deux actes d'une extrême brutalité parmi de nombreux autres, qui ont mis en évidence l'alliance tacite entre islamistes et salafistes.

Flamme suite à la diffusion du film ridicule *L'innocence des musulmans*, les salafistes tunisiens voient dans ce navet leur grand soir. Ils appellent à la manifestation devant l'ambassade des États-Unis qu'ils n'hésiteront finalement pas à incendier. Emportés par leur folie extrémiste, ils se dirigent ensuite vers l'école américaine qu'ils brûlent également. Heureusement, on ne dénombre aucune victime. Dans les jours qui suivent, les Américains exigent un geste fort : « *J'appelle le gouvernement à mener son enquête et à traduire les auteurs et les commanditaires de cet attentat en justice* », écrit Jacob Waller, ambassadeur des États-Unis, dans un quotidien tunisien. « *Ils ont mis en danger la vie des employés américains et tunisiens qui étaient à l'intérieur* » et provoqué des « *millions de dollars* » de dégâts¹.

Après la mort de leur ambassadeur en Libye, il fallait s'attendre à ce que les Américains ne laissent plus rien passer. Nul ne sait ce qu'ils ont bien pu dire au ministre de l'Intérieur mais après des mois de passivité, il est forcé de réagir. Aujourd'hui, on estime à trois cents le nombre de salafistes derrière les barreaux. Impossible d'évaluer plus précisément ce chiffre puisque selon les mots de l'envoyée spéciale du quotidien *Le Monde*, le ministre de l'Intérieur « *répugne* » à s'exprimer sur ce sujet. Du bout des lèvres, il a en tout cas confirmé devant l'Assemblée constituante que 122 suspects ont été interpellés depuis l'incendie de l'ambassade américaine².

Pour l'heure, le mouvement salafiste est donc en état de mort clinique. Mais les islamistes, eux, poursuivent leur conquête du pouvoir. Objectif : installer leurs pions à tous les échelons tout en se débarrassant ▶

¹ Cité par Isabelle Mandraud, « Retour à la case prison pour les salafistes à Tunis », dans *Le Monde*, 29 octobre 2012.
² *Ibid.*

Pour les salafistes, l'échec est total. Cette pression incessante qu'ils ont exercée sur les islamistes du parti Ennahda, sorti largement vainqueur des urnes il y a un an, n'a mené à rien. Ni la charia, ni le délit de blasphème ne seront inscrits dans la future constitution tunisienne. En plus de perdre la guerre sur le terrain politique, ils n'atteignent pas leurs objectifs de sensibilisation des Tunisiens à leur projet théocratique puisque les appels à la mobilisation radicale n'ont pas eu le succès attendu. Le petit millier de salafistes que compte la Tunisie, sans doute agacé par l'indifférence de la population à son combat, est alors passé



Les «initiaibéss», par qui le scandale est arrivé.

Je vous ai dit en commençant qu'il fallait dépasser la conjoncture immédiate. Bien sûr la situation actuelle est catastrophique pour les tenants de la laïcité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Mais qui nous dit que l'engouement populaire pour le fondamentalisme islamique sera durable ? Ses causes sont indéniablement liées à des humiliations de politique internationale, à des blessures narcissiques subies par les arabo-musulmans et au drame de la puissance perdue avant qu'à des difficultés économiques qui semblent ne devoir jamais finir.

Personne ne peut prédire l'évolution de cet engouement qui pourrait déboucher sur une profonde déception si l'islamisme ne résout pas ces problèmes. Majid Gholpour, collaborateur du Ciert qui a largement participé à l'élaboration de cette vidéo-conférence, analyse la situation en Iran comme pouvant déboucher sur un échec de l'islam politique et donc sur de nouvelles perspectives pour la laïcité. Dans un pays comme le Liban, depuis longtemps théâtre d'affrontements religieux, la laïcité a les faveurs de nombreux jeunes qui contestent la division confessionnelle de leur pays. La tenue à Beyrouth en 2012 d'un colloque sur la laïcité est peut-être un signe avant-coureur positif. Selon qu'on est pessimiste ou optimiste, on considérera cet événement comme une exception notable au Moyen-Orient, liée aux déchirements violents que ce pays a connus, ou comme une possible ouverture vers de nouvelles laïcités. ■

En novembre 2012, POLITIQUE visitera les prisons. Et ce n'est pas poli à voir.

9€ l'abonnement annuel 40€
02 538 69 96 | 1 000 brochures
secretariat@politique.eu.org
http://politique.eu.org

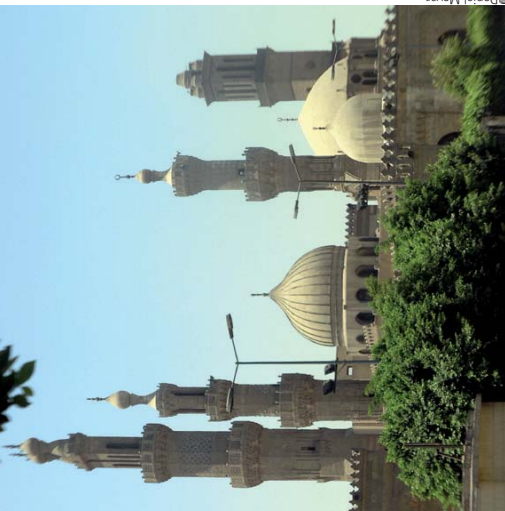
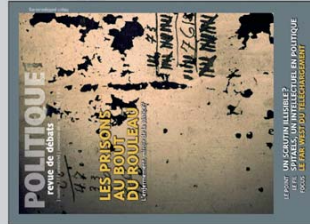
Retrouvez POLITIQUE sur facebook.

C'est qu'il faut épargner «notre ami le roi», comme disait Gilles Perrault. Les membres de notre gouvernement –et donc nos médias– tiennent à maintenir d'excellentes relations avec le régime marocain. Il serait donc déplacé de rappler qu'il s'agit d'une théocratie où le roi est aussi «Prince des croyants» et où la pratique des religions non musulmanes est réprimée. Au Maroc, comme en Algérie, offrir une Bible est un délit qui risque de vous faire expulser et les cas de censure, sous prétexte de répression du «blasphème», sont fréquents. Tout cela n'a rien de très laïque.

À la suite du Printemps arabe, de nouvelles constitutions sont en voie d'élaboration dans plusieurs pays. Que peut-on en espérer ?

Pas grand-chose de bon pour la laïcité. En Égypte, par exemple, le projet prévoit que toute loi doit être, avant sa promulgation, soumise pour évaluation sa conformité ou non à la charia, à la plus haute autorité religieuse sunnite, l'université Al-Azhar qui deviendrait ainsi la Cour Suprême. D'autres articles de la Constitution mettent en danger la liberté de culte et d'expression. Tout cela emmène évidemment l'Égypte vers une théocratie et non vers la sécularisation du pays. Les projets de Constitution en Tunisie sont également une régression par rapport à l'égalité de droit des femmes qui était largement en vigueur dans le pays.

Y a-t-il tout de même quelques lueurs d'espoir ?



L'université/mosquée Al-Azhar, au Caire, sorte de Cour suprême de la charia sunnite.

des «orphelins de la France» mais ils sont surtout des orphelins des droits de l'homme auxquels ils sont attachés et qui sont bafoués par les projets islamistes. Quant aux jeunes, s'il est vrai que beaucoup s'embarrassent avec ferveur dans l'islamisme ou s'en accommodent, ils sont aussi paradoxalement nombreux à être demandeurs de liberté artistique, de création, d'expression.

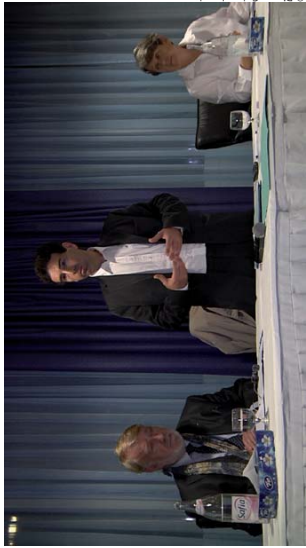
Le désir de liberté, y compris de la transgression, existe bien chez de nombreux jeunes. C'est un Tunisien de 28 ans, Ghazi Béji, qui a dû fuir son pays après avoir diffusé sur Internet des caricatures et un pamphlet sur Mahomet.

Les sujets d'inquiétude sont nombreux pour les laïques d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ?

Effectivement, les cas de censure, d'agression, les poursuites judiciaires se sont multipliés contre des artistes et intellectuels, des sportives et des blogueurs.

Ainsi, Lofti Abdelli, star tunisienne de l'humour, est menacé dans ses spectacles, un hôtel de Sidi Bouzid a été attaqué par des salafistes parce qu'il propose de l'alcool et le doyen de la faculté de La Manoubia, Habib Kazdaghli, est la cible des fondamentalistes de Tunisie. Et ce qui se passe dans ce pays se répète en Turquie ou en Égypte.

On ne parle presque jamais de la situation au Maroc...



► Pierre Galand, Jean-Philippe Schreiber et Monique Cerister-Ben Guigla lors de la conférence de presse de la mission de soutien à Habib Kazdaghli.

des individus considérés comme gênants. Pour dénoncer cette stratégie liberticide, les journalistes tunisiens ont appelé à une journée de grève générale. Plus grave, les réactions tunisiennes n'en finissent plus de dénoncer les tentatives islamistes

Pour l'heure, le mouvement salafiste est en état de mort clinique

Dans le centre-ville, lorsque nous rencontrons quelques Tunisiens débambulant le long de l'avenue Bourguiba, beaucoup ignorent tout de l'affaire. Les autres, eux, semblent désolés de cette fâcheuse aventure tout en la qualifiant d'épiphénomène au vu de nombreux autres défis qui attendent la Tunisie.

En Belgique, Jean-Philippe Schreiber, professeur à l'Université libre de Bruxelles, suit pourtant attentivement la situation de la faculté de La Manouba. La requalification des faits par le procureur durant l'été 2012 l'inquiète au plus haut point car à Tunis, nul n'ignore que plane derrière cette nouvelle accusation, l'ombre du ministre de l'Intérieur et donc d'Ennahda. La tentative de prise de contrôle de la faculté, lieu de résistance historique en Tunisie, ne fait plus aucun doute. En quelques semaines, le professeur met sur pied une mission d'observation belge. LULB, le Centre d'Action Laïque et une avocate pénaliste, Michelle Hirsch, feront le voyage le jour du procès du doyen. «*Quand l'une ou l'un de nos collègues quelque part dans le monde se sent menacé, inquiet dans son travail; quand l'autonomie de l'université est remise en question; quand l'indépendance du travail scientifique est menacée, nous*

L'irréductible doyen de faculté

À une trentaine de minutes de Tunis, la faculté des Lettres de La Manouba traverse les pires heures de son existence post-révolutionnaire. Pendant des mois, Habib Kazdaghli, son doyen, a fait face à une centaine de salafistes exaltés revendiquant le port du niqab d'une ligne tout au long de ces mois de tension: le règlement d'ordre intérieur, analysé par le conseil de faculté, n'autorise pas, pour des raisons évidentes de sécurité et de pédagogie, le port du voile intégral. Lâssés par l'inflexibilité du doyen, les manifestants pénètrent dans le bureau d'Habib Kazdaghli et le séquestrent. Après des heures de palabres, il parvient à se libérer et porte plainte. À son retour, il

devions nous lever pour manifester notre solidarité», déclare Jean-Philippe Schreiber lors d'une conférence de presse à Tunis le 24 octobre, veille du procès. «*Nous savons ce que c'est que d'être empêché d'organiser un colloque ou de devoir envoyer les textes de nos interventions avant de nous exprimer. Le courage d'Habib Kazdaghli nous donne l'espoir et l'énergie dont nous avons besoin pour reconstruire la Tunisie*», nous confie Faouzia Charfi, chercheuse tunisienne.

Neuf heures quarante-cinq, tribunal de première instance de La Manouba. Celles qu'on appelle ici «*les niquabées*» font leur entrée au tribunal sous les huées du millier de manifestants venus soutenir le doyen de la faculté des Lettres. L'équipe de Canal CAL, la web TV du Centre d'Action Laïque, cherche les contre-manifestants salafistes³. En vain... Ceux qui ne sont pas en prison ne semblent plus vouloir s'exposer. À la sortie du tribunal, les mines radieuses de la mission d'observation rassurent la foule présente. «*Nous avons pu assister au procès sans difficulté. C'est un signal positif*», estime Pierre Galand, président du CAL. «*Habib Kazdaghli a pu bénéficier de la défense de trente avocats et l'élan de solidarité auquel nous assistons sont autant de signaux intéressants. Il y a aussi en Tunisie une dynamique très rassurante et qui m'a beaucoup impressionné. Il ne faut dès lors pas être manichéen lorsqu'on évoque la situation de ce pays. Lorsqu'on, se rend en Tunisie, on réalise que non seulement le pays est en pleine évolution mais que les démocrates peuvent aussi s'exprimer. Et nous sommes là pour leur apporter tout notre soutien*!», ajoute-t-il.

Habib a, lui aussi, gagné une bataille: le tribunal a entendu sa défense et estimé que «*les niquabées*» étaient elles aussi auteurs d'un délit. Elles seront donc jugées comme telles également. «*S'il le faut, nous reviendrons en Tunisie*», lance Jean-Philippe Schreiber, conscient que la volonté des islamistes de faire taire le doyen ne s'arrêtera pas avec ce nouveau rebondissement. Mais cette fois, les tentatives d'influence de la justice par le pouvoir seront sous haute surveillance. ■

Dernières nouvelles d'Orbánistan

Pascal Martin
Journaliste

Il y a un an, le Hongrois Viktor Orbán déclenchait la polémique en jouant les autocrates. Malgré les critiques, il ne désarme pas. Ou peu.

À 1 300 km de Bruxelles, la Hongrie était le plus occidental des pays du bloc communiste, disait-on avant la chute du mur de Berlin. Aujourd'hui, 40% de la population majeure vote avec moins de 64 000 forints par mois (225 euros), l'émigration de ses jeunes diplômés vers l'ouest fait le plein, 80% des Hongrois seraient contraints de survivre au jour le jour, l'inflation atteint les 6%, beaucoup de propriétaires sont incapables de rembourser leurs emprunts hypothécaires, etc.

On sait le désamour qui sépare désormais Bruxelles de Budapest. Au début de cette année, le conservateur Viktor Orbán a été cloué au pilori par la presse internationale, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen. Les réformes qu'il venait d'imprimer à la Constitution et à la loi hongroises, fortes d'une majorité absolue au Parlement conquise lors des élections d'octobre 2010,

avaient, affirmaient ses détracteurs, pour résultat de fouler au pied les principes fondamentaux de l'UE. Les nouvelles lois hongroises bridaient l'indépendance de la presse, de la justice ou encore du culte. Le Créateur, en revanche, avait reçu une place de choix dans la nouvelle Constitution: «*Dieu bénisse les Hongrois*».

En janvier dernier, le chef du groupe libéral au Parlement européen, Guy Verhofstadt, avait encore relevé avec sa fougue habituelle qu'«*il y*

soutien financier pour leurs institutions culturelles...: les minorités hongroises qui vivent aux frontières de la mère patrie sont largement redevables au gouvernement Orbán, d'une gratitude qui rappelle à quel point la donne ethnique est importante dans la région. Face à la foule, Orbán continuait: la Hongrie rejette le poids des mesures et aucune institution de l'UE ne peut «*traiter les Hongrois sans respect. Nous allons respecter les engagements de la Hongrie, mais nous ne pouvons pas accepter que Bruxelles continue de punir le pays pour des erreurs commises par les précédents gouvernements socialistes*»...

Ensuite, il y a les faits. Viktor Orbán a bien revu quelques-unes des réformes incriminées par ses adversaires intérieurs et extérieurs, moyennant quelques aménagements plus ou moins cosmétiques. La démarche a payé: en avril dernier, la Commission européenne a suspendu la procédure d'infraction qu'elle avait déclenchée en réaction au manque d'indépendance de la banque centrale hongroise. Mais, parallèlement, elle entamait des procédures contre Budapest auprès de la Cour européenne de justice pour infraction dans le domaine de la protection des données et du système

Nous ne serons pas des esclaves du FMI et de l'UE

1 Le Soir, 19 janvier 2012.

2 Le Monde, 6 septembre 2012.



© John Thins/AF

CONSEIL EUROPÉEN EUROPEAN COUNCIL

Trionn a dépecé la Hongrie, il n'a pas tué le courage des Hongrois. »

Le rival malheureux de Marine Le Pen à la tête du Front national s'est en réalité époumoné pour rien. Viktor Orbán peut en effet faire beaucoup mieux qu'un Gollnisch. En juillet dernier, devant un quateron d'entrepreneurs, il avait dit espérer «qu'il n'y aura pas besoin d'introduire un nouveau système à la place de la démocratie» et que chez les Magyars, «le rassemblement national n'est pas une question de volonté, mais une question de force». Tout Viktor Orbán est là : parler aux tripes du peuple en bandant les muscles, flatter sa fierté en rebattant les tambours de la Grande Hongrie éternelle. À côté, la liberté de la presse désormais muselée ou celle des cultes que le Conseil de l'Europe juge largement insuffisante paraissent négligeables pour une majorité de la population qui affronte la crise sans espoir d'en sortir.

judiciaire, dont l'indépendance semblaît, ici aussi, loin d'être garantie.

Quoi qu'il en soit, la Hongrie a pu entamer des discussions avec le Fonds monétaire international, de l'argent frais étant nécessaire pour aider son économie en difficulté. Ce qui n'a en rien calmé Viktor Orbán, toujours prêt à jouer les braves face au FMI. En septembre dernier, il a même consacré une page Facebook au plan de secours financier dont a besoin le pays, estimant qu'au tarif exigé en échange d'un emprunt de quelque 15 milliards d'euros, le FMI et l'UE pouvaient garder leur argent. «À ce prix-là [...] et de cette façon, c'est non. Nous n'avons pas besoin d'une garantie financière». En réalité, l'état de misère du pays est tel que le FMI et l'UE savent que la Hongrie tombera comme un fruit mûr.

Le rassemblement national n'est pas une question de volonté, mais une question de force.

Et c'est bien là tout le drame. Rares sont les économistes qui conçoivent

encore aujourd'hui qu'une politique d'austérité puisse relancer l'économie, si elle ne s'accompagne pas d'un volet croissance. Or ce qui est vrai en Occident l'est à fortiori dans une Hongrie paupérisée, où les recettes proposées par la Commission et le FMI ne peuvent que vider le pays de son énergie, nourrir un sentiment de défiance à l'égard de la construction européenne et convaincre les sympathisants de Viktor Orbán que leur premier ministre est dans le bon. Cette désespérance serait même un boulevard pour l'extrême droite raciste et antihommes du parti Jobbik si le Fidesz n'avait récupéré nombre de ses thèmes de prédilection. D'où sans doute le peu d'écho qui nous sont parvenus de Budapest lorsque, le 23 octobre, à l'invitation du Jobbik justement, l'eurodéputé frontiste Bruno Gollnisch a lancé à la foule le traditionnel «Adjon az Isten...!» (Que Dieu me donne la chance), avant de déclarer : «La nation hongroise qui a donné au monde tant de héros, de saints, de martyrs de la liberté, n'a pas d'ordres à recevoir de Bruxelles. [...] Vous avez le droit d'affirmer votre héritage spirituel chrétien dans le préambule de votre Constitution. [...] Si l'injuste et affreux traité de

BRÈVES

UN PHARE POUR ÉCLAIRER LES ENFANTS

Le prix Henri La Fontaine (prix Nobel de la paix en 1913), décenné cette année pour la première fois, a été attribué au Centre autrichien de philosophie pour enfants, présenté par l'organisation présidée par Marcel Voisin, PhARE. Il s'agit là d'un des rares centres de «philosophie pour enfants» qui respectent réellement l'esprit de Matthew Lipman. La directrice, Daniela Canby, est professeur de philosophie à l'Université de Graz. Le prix lui sera remis le 4 décembre 2012 au Sénat, dans une cérémonie solennelle, en présence du Premier ministre et de Stéphane Hessel : une belle consécration pour une œuvre fondamentalement laïque ! (ykt)

AU(BAS) VENTRE DE LA RÉPUBLIQUE

Les députés français ont voté le 26 octobre dernier le remboursement à 100% des interruptions volontaires de grossesse (IVG) à toutes les femmes à partir de 2013. Il est bien loin le temps où Nicolas Sarkozy s'en allait clamer au Latran que «l'instituteur ne pourra jamais remplace le curé ou le pasteur». Aujourd'hui, on sait que c'est le médecin qui a décroché le job. François Hollande a tenu ainsi sa promesse de campagne. Pratiquement au même moment, un évêque ghanéen, homme de confiance de Benoît XVI, profitait d'un synode sur la «nouvelle évangélisation» pour diffuser une vidéo intitulée *Muslim Demographics*. On y entendait par exemple que si le taux de fertilité d'une Française plafonne à 1,8 enfant, celui d'une musulmane grimpe à 8,1 chérubins, et que l'Hexagone sera transformé rapidement en République islamique. Ce chef-d'œuvre avait été emprunté aux évangélistes par notre évêque ghanéen. (Map).

BONS BAISERS DE CURIE

«Le Bond d'aujourd'hui obéit moins à des clichés, il est moins attiré par les plaintes de la vie, plus profond et introspectif, moins invulnérable physiquement et psychologiquement, pour cela plus humain, capable même de émailler et de pleurer, en un mot plus réel». Ces mots, que dis-je, ces diamants seront éternels. Ils sont en effet extraits de la critique que l'Observatoire Romano a consacrée au dernier James Bond, jugeant «*Skyfall*, un des plus réussis de la saga 007». Là où vous pensiez gadgets, pectoraux et gels, l'organe du Vatican estime, à l'âge canonique de 151 ans, que «la clé de lecture de ce film est l'affrontement entre générations». Eh oui, les temps changent. Le journal du Vatican s'offre désormais une certaine liberté éditoriale, même s'il reste écrit par des catholiques bon teint et fait écho aux positions officielles édictées par le pape. Au fait, voyons un peu ce qu'ils nous ont écrit sur le décès de Sylvia Kristel... (Map)

CAVALIER DE MALTE

Rocco Buttiglione, sors de ce corps ! Fin octobre, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso avait donné son feu vert à la candidature du ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre de Malte, Tonio Borg, pour succéder au commissaire John Dalli, contraignant de démissionner car soupçonné d'avoir couvert une tentative d'extorsion. Mais Tonio Borg fait-il pour autant

l'affaire ? Pas du tout, affirment des eurodéputés, mais aussi des associations non-confessionnelles, dont la FHE et le CAL, qui tiennent l'alarme. Les conceptions archaïques en matière de droits de la femme et les nombreuses prises de position homophobes de l'aspirant commissaire y sont pointées du doigt. Tonio Borg rest pas sans rappeler l'italien Rocco Buttiglione qui, en 2004 devant le Parlement européen, avait benoîtement déclaré que l'homosexualité est «un péché en tant que chrétien» et que «la famille existe pour permettre aux femmes d'avoir des enfants et d'être protégées par un homme qui preme soin d'elles». Sa carrière européenne s'était arrêtée là. (Map)

EMBRYON : ÉTHIQUE ET TACLE

Le débat portant sur le financement européen de la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines est relancé. L'éthique s'en mêle fatalement : utiliser un embryon, est-ce manipuler et détruire la vie ? On a contrario saisi l'opportunité de soigner des maladies réputées actuellement incurables (Parkinson, Alzheimer, diabète, etc.) ? Les lobbies religieux sont ici à la fête. L'attribution du prix Nobel de médecine au Britannique John B. Gurdon et au Japonais Shinya Yamanaka pour leurs travaux sur la reprogrammation des cellules souches adultes leur a apporté un argument supplémentaire. Il leur permet de juger un peu plus inutiles les recherches sur l'embryon humain. Dans *Le Soir*, toutefois, le professeur Cédric Blanpain juge que «biffer ces recherches serait dramatique». Bref, il faudra ferrailler dur pour que le compromis actuel soit dépassé, ce à quoi s'emploie notamment la FHE. Pour mémoire, l'UE finance les travaux sur l'embryon humain dans les pays qui les autorisent, à l'exception de leur production et de leur destruction. (Map).

LA CHARITÉ DANS DE BEAUX DRAPS

Une vingtaine d'hectares de parcs, des dizaines de milliers de mètres carrés habitables déserts : le patrimoine immobilier des ordres monastiques parisiens se prête magnifiquement à l'exercice d'une charité bien ordonnée à l'égard des nombreux indigents qui se les gèlent dans la rue. Mais l'enquête menée par le *Canard Enchaîné* sur ce curieux phénomène n'a récolté, lors des demandes d'hébergement, qu'un seul et unique credo : «N'insistez pas, c'est complet». Pas pour tout le monde apparemment, puisque les candidats à la location issus de «bonnes» familles venus étudier à Paris se voient dérouler le tapis pourpre. Les chrétiens ne croient-ils plus au paradis ?... (ykt)

NE PAS CONFONDRÉ CLOCHER ET DERRICK

Ça va carburer pour l'Église anglicane ; le nouvel archevêque de Canterbury, Justin Welby, a de quoi lui redonner de l'énergie. Ce père de 5 enfants âgé de 56 ans est un ancien VRP d'Elf, la défunte société pétrolière nationale française bien connue pour ses procès en corruption notamment dans le cadre de l'exploitation pétrolière au Nigeria et autres libertés autoconsenties qui valent aujourd'hui à son ancien boss, Loïc Le Floch-Prigent, une nouvelle arrestation dix ans après un premier passage en prison. On espère que Welby s'est bien lavé les mains avant de prendre ses nouvelles fonctions. (ykt)

Intégrisme et orthodoxie

Olivier Gillet

Professeur au Cierl (Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité) - ULB

Diverses formes d'intégrismes et de fondamentalismes religieux se manifestent dans le monde. L'orthodoxie n'est pas épargnée par le phénomène.

Un anticléricalisme inexistant

Différentes campagnes dans le monde orthodoxe ces vingt dernières années ont dénoncé la laïcité, le monde sécularisé, la société démocratique et parlementaire (les lois de Dieu sont supérieures à celles des hommes), l'individualisme, les organisations internationales jugées hostiles à l'Église et à la foi, les institutions considérées comme les instruments de l'Occident et des États-Unis, les «sectes», les «forces obscures», les organisations juives, etc. Les sociétés doivent ainsi se prémunir de toutes les formes de sectarismes et de blasphèmes. L'avis est que l'homosexualité sont révilés, les religions et les confessions. Il n'est cependant pas sans danger en ce qui concerne les fondements de la démocratie en Europe orientale.

Quelques exemples : l'Église orthodoxe de Russie fait campagne pour un code vestimentaire et tente d'interdire la représentation de l'opéra rock *Jesus Christ Superstar*. L'Église de Géorgie veut interdire l'enseignement de l'anglais et la lecture de Harry Potter. L'Église de Serbie s'oppose au *gay prides*. Des Églises orthodoxes demeurent les apôtres du nationalisme. L'Église de Roumanie construit une cathédrale du «peuple roumain», l'Église de l'ancienne République yougoslave de Macédoine pousse à la natalité pour lutter contre l'islam, et l'Église de Grèce continue à faire de l'orthodoxie le rempart de l'hellénisme.

ciété patriarcale et machiste. Leurs prières, adressées à la Vierge Marie pour débarrasser la Russie de Poutine, visaient aussi la sainte Église de Russie, autorité morale et nationale, soutien inconditionnel au régime. Leur comportement «blasphématoire» envers l'Église, Dieu et la religion, fut sévèrement puni. Elles furent condamnées pour hooliganisme et incitation à la haine religieuse, motifs généralement utilisés afin d'effrayer toute contestation du pouvoir, de l'État et de l'Église.

En Russie, l'orthodoxie est considérée comme la mère de la nation. C'est aussi le cas dans les autres pays où l'orthodoxie est dominante. Il n'y a dès lors que peu de place pour

Les «punkettes» défendent la cause féministe et s'opposent à la socialisation de l'Église orthodoxe avec le pouvoir.



Des orthodoxes radicaux brandissent l'arme absolue contre les Pussy Riot.

un anticléricalisme. Les Pussy Riots commettaient le pire des crimes, envers l'Église, mais aussi l'État et la nation. Mais leur succès est surtout lié à l'opposition à Poutine. Il ne témoigne pas d'un mouvement ou d'une mouvance anticléricalité et laïque spécifique en Russie.

L'impossible laïcité

La constitution russe de 1993 fait mention d'un État «laïque», ce qui a étonné plus d'un observateur, compte tenu de la place de l'Église orthodoxe au sein de l'État. La loi russe de 1997 sur la liberté de conscience et les associations religieuses réaffirme la séparation de l'Église et de l'État et stipule qu'aucune religion ne peut se prévaloir d'un statut d'Église d'État. Mais cette loi souligne aussi la contribution spéciale de l'orthodoxie à l'histoire de la Russie, comme élément inaliénable de l'héritage historique, spirituel et culturel commun de la Russie. La mention d'État «laïque» implique que les salaires du clergé ne sont pas à charge de l'État. Si non, l'Église orthodoxe de Russie exerce une position dominante et nationale, comme dans les autres pays où l'orthodoxie est la confession majoritaire.

En Russie, l'Église orthodoxe est considérée comme le conservatoire de l'âme russe. Dans les Balkans, l'orthodoxie est perçue comme la protectrice des nations chrétiennes. Malgré les précautions constitutionnelles, l'Église orthodoxe occupe dès lors une place privilégiée au sein de l'État. Depuis la chute du communisme, la «renaissance chrétienne» fut indissociable du renouveau de l'orthodoxie. L'influence de l'Église est parfois si importante que le gouvernement de la Macédoine ex-yougoslave organise lui-même une campagne contre l'avortement, alors que celui-ci est légal dans le pays.

L'instrumentalisation du religieux

Les pays où l'orthodoxie est dominante ont connu une histoire dif-

férente de l'Europe occidentale, à l'écart du féodalisme, de la Renaissance, de l'absolutisme, des Lumières, de la laïcisation lente de la société, etc. Ils constituent une «autre Europe», avec des traditions sociopolitiques et des structures théologico-politiques propres.

Les traditions «byzantines» entre l'Église et l'État impliquent notamment la soumission de l'Église à l'État et l'absence de rivalité entre les pouvoirs spirituel et temporel. Toute autre conception est considérée comme hétérodoxe ou sectaire. L'Église «locale» et «autocéphale» (self-government) est considérée comme nationale, voire «ethnique». Cette conception nationale, l'«ethnophylisme», fit l'objet d'une condamnation par le patriarcat œcuménique de Constantinople au XIX^e siècle (1872), mais en vain.

L'histoire de l'orthodoxie au XX^e siècle fut conditionnée par les conceptions «phylétiques», malgré leur condamnation par Constantinople. L'Église est, de facto, une Église dominante ou d'État. L'orthodoxie se trouve dès lors instrumentalisée par le pouvoir politique et les partis radicaux qui y trouvent une source d'inspiration. L'impératif orthodoxe est par conséquent souvent lié au nationalisme.

Une autorité morale

L'Église orthodoxe, «conscience de la nation», «mère de la patrie», jouit d'une autorité morale incontestée. Le patriarcat de l'Église nationale est considéré comme le deuxième personnage de l'État, après le président de la République, indépendamment de toute considération constitutionnelle et juridique. L'Église est soumise au «César». Aucune contestation de l'autorité de l'État n'est envisageable, que ce soit par l'Église ou par les fidèles.

L'anticléricalisme et la laïcité constituent une menace à l'encontre de l'Église, mais aussi de l'État et de la nation. Une critique de l'Église revient à mettre en cause l'État et la nation, et inversement, la critique de l'État constitue un danger pour l'Église.

Une certaine forme de fondamentalisme religieux a des lors pour objet de placer l'Église au centre de la société, comme seule référence «idéologique», nationale et morale. C'est le cas en ex-URSS, et dans les Balkans.

Le patriarcat œcuménique de Constantinople condamne ces dérives «zélatrices» au sein de l'orthodoxie, comme le nationalisme notamment. Mais le pouvoir du patriarcat de Constantinople est limité et absolument sans aucune complicité avec celui du pape à Rome en ce qui concerne le monde catholique.

À la recherche d'une société civile

Le modèle de la laïcité que nous connaissons n'est pas applicable en dehors de l'Europe occidentale et est donc difficilement transposable dans le monde orthodoxe. Cependant, la demande de plus de démocratie est réelle, surtout parmi les jeunes générations qui souhaitent définitivement réformer la page du communisme. Plus de démocratie signifie cependant davantage de séparation entre la religion et la politique, l'Église et l'État. L'enjeu est considérable : conserver les particularismes locaux et nationaux, la «diversité culturelle», les spécificités de l'orthodoxie, tout en jetant les bases d'une société civile pour assurer les standards fondamentaux de la liberté de conscience, religieuse et philosophique dans une société démocratique moderne.

Les «punkettes» de Moscou ne contestent pas la religion et l'orthodoxie, mais rejettent l'autoritarisme du pouvoir politique qui instrumentalise l'Église pour assurer sa légitimité. Les Églises orthodoxes locales utilisent quant à elles leur statut d'institutions nationales afin de s'imposer comme des autorités morales incontestables. Elles bénéficient ainsi de privilèges considérables, en l'absence d'anticléricalisme et d'une véritable tradition laïque. ■

Une éthique souple pour accompagner la science en progrès

Frédéric Soumois
Journaliste

Face aux progrès scientifiques et médicaux, l'interdiction obtuse ou le laisser-aller aveugle sont deux renoncements qui menacent la richesse de l'humanité. Pour les éviter, il faut forger, au fil de l'avancement des sciences, une bioéthique de raison et de partage. Et bien peser le pour et le contre...

Comment garantir l'émancipation des personnes dans un équilibre entre progrès et éthique, en résistant aux pressions idéologiques et aux divers lobbies économiques, tout en garantissant une nécessaire liberté de la recherche ? C'est l'ambitieux programme fixé à l'atelier qui a œuvré au futur de l'éthique lors de « Laïcité critique », fin septembre. Des débats animés par Yvon Engler et Gilles Genicot,

Il faut accompagner les besoins des gens, plutôt que se réfugier dans des interdits simplistes et sclérosants.

tous deux membres, entre autres, du Comité consultatif de bioéthique, ce dernier ayant accepté de répondre à nos questions.

Espace de Libertés : Faut-il vraiment craindre que des courants réactionnaires remettent demain en cause les libertés acquises dans le domaine éthique ?

Gilles Genicot : C'est très certainement une des craintes assez largement émises lors des débats de l'atelier « Éthique ». Certes, d'aucuns dramatisent un peu la situation, il ne faut pas surestimer les périls. Mais nous constatons une tendance de fond venant de conceptions plus

strictes qui, en s'exprimant sous forme de lobbys anti-IVG ou opposé à la légalisation de l'euthanasie, risquent de mettre en péril les libertés acquises en ces domaines. Ce sont des combats d'arrière-garde, mais ils existent et peuvent, dans certaines conditions, représenter une menace pour ces acquis humanistes et libéraux. Nous devons rester vigilants.

D'un autre côté, l'innovation technologique et les progrès médicaux, en avançant, notamment en intervenant sur le corps humain, posent chaque jour de nouvelles questions. Cela veut-il dire qu'il faut tout laisser faire ? Pas du tout. Cela signifie que l'innovation scientifique n'est rendue possible que par l'existence d'un cadre juridique et éthique qui soit suffisamment souple pour évoluer avec elle. Certes, la déontologie professionnelle et les réflexions éthiques doivent accompagner ce progrès. [...] Chez nous, c'est un message de tolérance, qui s'exprime dans un cadre souple, qui tient le haut du pavé. Quand on observe la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe, on juge la difficulté. Ce traité part de la belle idée que l'intérêt de l'être humain doit prévaloir sur l'intérêt de

Mais quelles sont alors les pierres d'angle de l'éthique ?

En matière de santé, c'est très clairement le consentement. La Convention précitée consacre le principe que

la personne concernée doit donner son consentement éclairé préalablement à toute intervention dans le domaine de la santé. C'est une valeur chère au mouvement laïque. Mais il y a de nombreux chantiers dans ce domaine. Qu'en est-il de la cartographie génétique ? Et des neurosciences ? À vouloir universaliser l'éthique, ne risque-t-on pas de l'effrader en imposant que le plus petit dénominateur commun, ou d'imposer certaines conceptions que tous les destinataires ne partagent pas ? Comment évaluer, de ce point de vue, l'action de l'Unesco (Déclarations sur le génome humain, sur la bioéthique et les droits de l'homme) et du Conseil de l'Europe (Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine) ? Ces textes sont-ils trop vagues et généraux, ou au contraire trop contraignants face à la diversité de sensibilités et de conceptions qui traversent les États membres ? Une bioéthique « universelle » est-elle en soi envisageable et réaliste ? C'est en tentant de répondre à ces questions que nous progresserons. Il faut accompagner les besoins des gens, plutôt que se réfugier dans des interdits simplistes et sclérosants.

L'innovation scientifique n'est rendue possible que par l'existence d'un cadre juridique et éthique qui soit suffisamment souple pour évoluer avec elle.

que c'est la maturité qui compte pour prendre ce type de décision, et que de grands adolescents en seraient parfaitement capables. De même, la question d'offrir le bénéfice de cette loi à des patients atteints de démence à un âge avancé – qui est aujourd'hui contraire à la loi puisque la demande ne peut être « volontaire, réfléchie et répétée » – est en cours, sur la base de propositions qui par exemple faciliteraient la déclaration anticipée.

Mais c'est évidemment un terrain très sensible et tout le monde perçoit la douleur des situations évoquées. C'est nécessairement un débat qui

prendra du temps. Et demandera de la vigilance.

Qu'est-ce qui peut se produire ?

Un exemple récent illustre bien la difficulté du débat et de la législation. La récente loi sur le prélèvement et l'utilisation de matériel corporel humain a utilisé la règle de l'*opting out* pour régler le consentement au prélèvement après le décès de matériel humain. Légiférer en ces matières était indispensable, notamment face à la progression de l'usage de cellules-souches aux vertus potentiellement curatives. Quel est le droit du patient ? Que peut-il demander ? Que peut-il refuser ? Mais ce texte pose problème, car l'*opting out*, c'est-à-dire le fait que « qui ne dit mot consent », si c'est une règle bénéfique pour le don d'organes, ce qui sauve incontestablement des vies, n'est absolument pas transposable tel quel dans le domaine du don de matériel humain en vue de la recherche scientifique. Il n'y a pas d'urgence, plus d'état de nécessité vitale qui justifie l'*opting out*. Le souci de ne plus pouvoir récolter le consentement du patient n'existe pas ici.

Au contraire, l'information peut être complète, étendue, adaptée au donneur. Bien entendu, il y a des obstacles. Un chercheur qui utilise aujourd'hui des

tissus ou cellules prélevés sait ce qu'il cherche mais ne peut pas garantir ce qu'il va trouver. Il peut échouer... ou se diriger dans cinq ans dans une tout autre direction, qu'il ne pouvait pas prévoir. Cela devrait-il le priver des cellules données alors avec une autre destination affichée ? Mais ces obstacles peuvent être surmontés.

Un donneur peut définir quelle est la portée de son altruisme. Ou le conditionner, en exigeant qu'aucune exploitation mercantile ne puisse être faite des éléments et produits de son corps. On ne peut pas ignorer que derrière certaines recherches gisent



« Gilles Genicot : « Obtenir un véritable consentement éclairé de la personne qui fait don de son matériel biologique » »

des intérêts financiers considérables ou des sources de notoriété intenses. Ce n'est pas, en soi, critiquable, mais il me paraît essentiel d'obtenir un véritable consentement éclairé de la personne qui fait don de son matériel biologique. Cette question est à l'étude au sein du Comité consultatif de bioéthique et il est probable que la loi soit bientôt modifiée. Le consentement éclairé devrait prévaloir.

Mais un consentement éclairé impose de tout dire. Or, les médecins nous cachent parfois des choses... pour notre bien ?

Le consentement doit être adapté et personnalisé. Le médecin ne doit pas forcément donner tous les détails, il doit rester compréhensible. Ce n'est pas facile. Mais c'est indispensable. Dans un passé pas si éloigné, on jugeait bon de cacher beaucoup de choses aux patients, sous prétexte qu'il ne peut pas comprendre ou qu'il sera nécessairement effrayé. Ce n'est pas acceptable.

Les précédentes avancées éthiques sont produites sous un gouvernement fédéral de coalition qui excluait, pour la première fois depuis l'après-guerre, les partis sociaux-chrétiens, revenus depuis aux affaires. Est-il imaginable de progresser en cette matière avec cette configuration ? ■



Gilles Genicot est également l'auteur de *Droit médical et biomédical*, Larcier, 2010, coll. de la Faculté de droit de l'Université de Liège. L'ouvrage a reçu le prix 2011 de l'Association française de droit de la santé.

La sobriété heureuse

Jean Sloover
Chroniqueur

Changer le monde en se faisant du bien ? C'est le pari du philosophe Patrick Vivernet.

L'actualité quotidienne le révèle chaque jour à qui veut bien ne pas se cacher la tête dans le sable : notre système socioéconomique prend l'eau de partout. Tantôt, c'est le dérèglement climatique qui semble la brèche la plus alarmante. Et les plans se succèdent pour tenter de la colmater au mieux. D'aucuns, très sérieusement, ne nous disaient-ils pas, naguère encore, qu'il fallait diviser rapidement nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par dix ? Plus modeste, mais tout aussi fétichiste des chiffres, l'Union européenne avançait, pour sa part, son plan climat-énergie : 20% de GES en moins, 20% d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables en plus, et 10% d'agrocarburants supplémentaires. La crise économique-financière a balayé ces discours environmentalistes en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Autre voie d'eau, autre rustine : les banques exorbitante à laquelle se livre une poignée de nantis au prix d'un creusement inouï des inégalités : 225 personnes disposeraient actuellement d'une fortune estimée équivalente aux revenus cumulés de 2,5 milliards d'hommes. La démesure ? C'est encore le décalage hallucinant entre les flux financiers générés par les besoins de l'économie réelle et qui sont désormais dérisoires au regard de

la route. Et que s'ils dérapent encore en terrain plat, la pente s'aggrave et le gouffre n'est pas loin. Car la crise gigogne qui nous tourmente – cela devient évident – tient davantage de la mutation historique profonde que de l'accident de parcours. Mais qu'est-ce qui rend donc notre monde à ce point insoutenable ? Quelles sont ces forces transversales qui nous précipitent ainsi dans une vraie crise de civilisation ? On cherche !

Le paradoxe de l'Erika

On cherche, mais on avance aussi. Parfois. Pour sa part, un penseur comme le Français Patrick Vivernet¹ aime à mettre en avant le couple démesure/mal-être. La démesure, ce sont bien entendu les prélèvements

ceux que suscite l'activité spéculative de l'économie financière au gré de ses phases d'euphorie et de panique. Etc.

Enfant bâtarde de cette démesure : le mal-être, voire la maltraitance. L'indice de santé sociale sécroule souvent là où grimpe le Produit intérieur brut. Lobésité galopante de populations, par exemple, témoigne volontiers des bénéfices florissants de certaines industries alimentaires. De même, les activités économiques entraînées par la marée noire du pétrolier Erika au large des côtes bretonnes ont gonflé la croissance là où, paradoxalement, la pollution des côtes bretonnes n'a été complaisamment nulle part. Pire : le budget publicitaire dans le monde est dix fois plus important que celui qu'il faudrait pour assurer l'eau, le logement et les soins de santé aux populations qui en sont privées.

Il doit être possible de débattre démocratiquement des vecteurs qui déterminent le bien-être collectif et individuel.

Le problème, résume Patrick Vivernet, n'est donc pas celui de la rareté des ressources, mais la logique de la démesure de notre monde et ses conséquences déléteres. C'est donc là qu'il faut porter le fer. Un fer que Vivernet

appelle «sobriété heureuse». La sobriété heureuse, c'est l'acceptation des limites, certes. Mais elle n'est pas faite que de frugalité. Elle est faite aussi d'une espérance de mieux-être ; celle-là même qui rend la simplicité acceptable, sinon désirable.

Le bien commun

Attention : faire le bonheur des gens n'est pas un projet politique neutre. Il a même quelquefois, autre déme-

La question de l'être, la question de savoir ce que nous faisons de notre vie n'est-elle pas une question politique majeure dont nous devrions d'urgence nous emparer ?

sure, sombré dans un totalitarisme pur jus comme en attestent les vertiges rationnels du stalinisme et leurs dérivés concentrationnaires. Mais si, reconnaît Vivernet, les protestations contre la bureaucratie appartien- nent sans nul doute à la part noble de la critique libérale, il n'est pas vrai pour autant que ce que celle-ci lui oppose constitue une alternative recevable : livrés à eux-mêmes, les marchés n'assurent nullement de façon automatique la transmutation des vices privés en vertus publiques. Le miracle «adamsmithien» d'une main invisible garantissant l'intérêt général, insiste Vivernet, est une autre fable sinistre : en témoignent les diverses apories du capitalisme contemporain.

Bref, dit-il, ne cédon pas au terrorisme intellectuel : il doit être possible de débattre démocratiquement des vecteurs qui déterminent le bien-être collectif et individuel comme l'éducation, la santé, la gestion des temps de vie tels que le sommeil, l'activité, l'inactivité, etc. Est-il aberrant, par exemple, de réfléchir ensemble au fait que nous passons un tiers de notre existence à dormir, alors qu'une carrière complète ne représente qu'environ 10% de notre temps de vie ? Est-il à cet égard notamment raisonnable d'accepter que la qualité de nos nuits, décisive pour notre santé, puisse être altérée de manière multiforme par les exigences fonctionnelles du système de production, d'échange et de consommation ?

Comment se fait-il, par ailleurs, que nous acceptions passivement d'être traités «d'actifs» lorsque nous exerçons une activité professionnelle et «d'inactifs» lorsque nous sommes à la retraite, alors même que c'est souvent à ce moment que nous pouvons enfin nous livrer aux activités qui,

pour nous, font sens ? Alors même que, sauf à être un *workaholic*, c'est alors et alors seulement que nous sommes passionnés par ce que nous faisons ; que nous remplissons notre vocation ; que nous exerçons vraiment un métier au sens compagnonnique du terme ? Autrement dit : la question de l'être, la question de savoir ce que nous faisons de notre vie – alors-nous la vivons intensément ou à quatre pattes – n'est-elle pas, comme bien d'autres encore, une question politique majeure dont nous devrions d'urgence nous emparer ?

Les créatifs culturels

Certains, c'est sûr, ne manqueront pas de voir, dans ces réflexions, une critique de la Modernité. Et ce, d'autant qu'il n'hésite pas, Vivernet, à voir, lui aussi, dans les sociétés traditionnelles et ce qu'il appelle leurs «*toujours neuves technologies de sagesse*», une nappes phréatique de réflexions millénaires où puiser d'abondance pour répondre positivement à ces questions politiques cruciales...

Patrick Vivernet n'élude pas l'argument et reconnaît qu'un débat sur la Modernité n'a rien de tabou. C'est toutefois moins à un retour imposable aux siècles révolus qu'il nous invite, qu'à un dialogue des civilisations. À une synthèse intelligente des apports positifs des uns et des autres. D'une part, dit-il, gardons les formes d'émancipation apportées par les Modernes – la liberté de conscience, le doute méthodologique, les droits de l'homme... –, mais rejetons avec vigueur leur face obscure : la chosification de la nature, du vivant, des êtres humains. D'autre part, opérons le même tri sélectif pour les sociétés de tradition : renouons avec leurs vrais rapports à la nature, au social,

aux questions du sens, tout en refusant sans faiblesse la soumission à l'environnement, le contrôle social et les identités meurtrières.

Patrick Vivernet, d'évidence, est un homme inquiet : il est convaincu – comment lui donner tort ? – que l'humanité, réellement, risque désordre mais la sortie de route. En résumé, l'enjeu fondamental, ainsi, lui apparaît être l'humanisation : l'espace humain, dit-il, doit devenir le sujet positif de sa propre histoire comme, avec Hiroshima, il en est, naguère, devenu le sujet négatif. Concrètement, c'est donc à ce débat sur la sobriété heureuse que, pour ce faire, il nous invite : le changement personnel et le changement structurel insistent-ils, sont intimement liés même si se faire du bien est le point de départ. Utopie ? Ceux qui, déjà, in-



1. Sobre et heureux Patrick Vivernet.

© Terre Éthique

novent à cet égard, ceux que, avec le sociologue américain Paul Ray et par la psychologue américaine Sherry Anderson, il appelle les créatifs culturels, sont bien plus nombreux qu'on le pense, rétorque Vivernet. Il se développe là, conclut-il, une énergie qui permet de monter progressivement vers les zones politiques de haute pathologie collective : la captation de richesse, la captation de pouvoir, la captation de sens. Autrement dit : le capitalisme, le despotisme et le fondamentalisme. ■

¹ Philosophe, essayiste, magistrat honoraire à la Cour des comptes, Patrick Vivernet fut longtemps compagnon de route du socialiste Michel Rocard.

Accès au territoire: le règne de l'arbitraire

Benoît Fevt

Cellule « Europe et International » du CAL

Le 18 septembre 2012, Gladys Hernandez, membre du groupe cubain « La Sonora Cubana », se faisait expulser du territoire belge après avoir passé trois semaines en centre fermé. Arrivée à Zaventem en ordre de visa pour participer à une tournée musicale, elle aura fait les frais de l'arbitraire d'un contrôle de police à sa descente de l'avion. Un cas médiatisé, qui en cache beaucoup d'autres.

Si un touriste belge avait subi la même chose à Cuba, on en aurait fait un incident diplomatique», tonne Selma Ben Khelifa, l'avocate de Gladys Hernandez. Le cas de sa cliente a effectivement servi à interpeller. À son arrivée à Zaventem, la musicienne cubaine disposait d'un visa délivré par le Consulat de Belgique à La Havane, d'une somme de 600€, d'un contrat de travail, d'une lettre de prise en charge des professionnels du

et même d'une lettre du bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre où son groupe devait notamment se produire. Un dossier, à priori, en béton. Mais c'était sans compter la part d'arbitraire induite par le «double contrôle» préconisé par l'Union européenne (UE).

Dans sa lutte acharnée contre l'immigration clandestine, l'UE prévoit en effet de contrôler davantage le demandeur de visa. Une première fois, en amont (avant la demande), et une seconde fois, en aval (lors de son arrivée sur le territoire). Si le premier contrôle est du ressort des autorités consulaires, le second dépend de l'officier de

demandé de danser devant lui pour prouver leur bonne foi. La prestation des danseurs n'a semble-t-il pas convaincu l'agent... qui a envoyé les danseurs en centre fermé. Il aura fallu une intervention politique de dernière minute pour que l'Office des étrangers accepte de revoir le jugement de l'agent de contrôle et ne décide de libérer les artistes à temps pour leur performance.

Dans le cas de Gladys Hernandez, le soutien des bourgeoismes de Wolluwe-Saint-Pierre et de Jette n'ont hélas pas eu la même influence.

« Derrière ces affaires, ce sont les volontés restrictives de la Belgique en termes de politique migratoire qui transparaissent, analyse Malou Gay, directrice-adjointe du Curé (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). Il suffit de voir l'évolution des chiffres de relogements de ces dernières années. En 2011, l'Office des étrangers a pris 27 357 décisions de relogement, contre 111 126 en 2007. Le motif le plus fréquemment invoqué pour refuser l'accès au territoire est celui du voyage douteux. Et, comme l'a illustré le cas de Gladys Hernandez, c'est bien l'arbitraire de ce contrôle du motif qui pose problème. »

« Cette situation de ne peut plus durer », conclut Me Ben Khelita. Nous devons absolument reconsidérer la procédure d'examen des dossiers. Actuellement, c'est comme si l'on soupçonnait tous les étrangers qui arrivent en Belgique d'être des sans-papiers en puissance dont l'objectif ultime est de bénéficier d'une allocation d'un CPAS. Enfin, quand je dis "tous les étrangers", entendez-vous bien. L'agent de contrôle aux frontières est surtout présent à l'arrivée des avions en provenance d'Afrique et d'Amérique latine. » ■

Le 20 janvier 1999, le Cercle Condorcet Picardie organisait, à l'Université de Mons-Hainaut, une journée de réflexion sur le thème « Hiérarchie des valeurs... le monde à l'envers ». Cet événement, placé sous la présidence d'honneur du gouverneur Michel Tro-
mont, bénéficiait du patronage des autorités académiques des trois ins-
titutions universitaires montoises de l'époque. Participait à cette rencontre l'écrivain Claire Lejeune, une des plumes les plus originales de la lan-
gue française reconnue mondialement comme telle.

C'est le samedi 9 janvier 1960, à 11 heures du matin, alors qu'elle était distraitement occupée à remuer le pot-au-feu familial, que Claire vécut une expérience d'extase qui, instantanément, allait bouleverser sa vie et sa pensée. Désormais, sans dieu ni transcendance, sa poétique cherchera à écrire l'indicible et à vivre la lucidité du juste, dans le refus radical des dominations. Son activité littéraire bisonnante, la flamboyance de sa pensée et



« Tous bisexuels, tous impurs, tous foncièrement hybrides. »

de ses écrits, allaient la conduire à être reçue, en 1998, à l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique.

Claire Lejeune, qui privilégiait volontiers l'esprit d'atelier qu'elle opposait à l'esprit de chapelle, avait participé, lors de la journée de réflexion de 1999, à l'atelier «Crise des valeurs... valeurs de crise». On trouvera ci-dessous des extraits inédits de la synthèse de ses interventions que j'ai rédigée à l'époque et qui sont toujours d'une brûlante actualité.

**Synthèse des interventions de
Claire Lejeune (janvier 1999)**

«C'est dans l'inconscient des femmes qu'est ancré le noyau de misogynie qui perpétue la domination masculine et c'est dans leur for intérieur que doit s'opérer le déconditionnement radical de leur mentalité d'assujetties. Quant aux hommes, ils sont invités à dépasser leur conditionnement et à se mettre à l'écoute de la leur surdité et se mettre à l'écoute de la pensée/femme, au risque de déstabiliser leurs habitudes mentales. La "sororité" doit acquérir droit de cité, authentifiant de la sorte l'existence de paroles et d'écoutes différentes, afin que le rapport de domination homme/femme disparaisse dans la reconnaissance et le respect mutuel.

En matière de "genre", la démocratie repose sur un travail de communication. À partir du moment où nous comprenons qu'il y a réellement en jeu dans la relation humaine deux sujets désirants et par conséquent deux objets pensés, deux objets désirés de genre différent, deux subjectivités et deux objectivités, deux identités et deux altérités, soit au moins quatre vérités légitimes, la problématique de la pensée se transforme de fond en forme.

Dans le jeu post-patriarcal de la pensée sexuée, l'égalité des hommes et des femmes se vit sur le mode interactif qualificatif et communicatif de la révélation mutuelle. Ce qui disparaît, dans la structure dynamique quadripolique de la démocratie réelle, en même temps que le couple bourreau-victime ou maître-esclave ou prédateur-proie, c'est la fatalité de l'exclusion au profit du rapport d'interaction. Toute chance d'en finir avec cette pseudo-pensée qu'on nomme aujourd'hui pensée unique, toute renaissance esthétique

Nous savons que nous sommes tous bisexuels, tous impurs, tous foncièrement hybrides. La féminité d'une femme est autre que celle de l'homme tout comme la virilité de l'homme est autre que celle d'une femme. Dans un couple où les quatre sexes sont actualisés, où ils se reconnaissent et se respectent, le rapport de domination disparaît. Ou je est un autre, il est évident que l'autre est un je. Dans ce rapport réciproque d'égalité différentielle où je suis à la fois ce que tu es à moi, la logique d'exception, la logique de



transcendance, sa poétique cherchera à écrire l'indicible et à vivre la lucidité du juste, dans le refus radical des dominations.

guerre s'estompe et tout conflit devient créateur de formes et de valeurs nouvelles.

En somme, à partir du moment où nous ne sommes pas seulement nous nous parlons, mais encore nous nous écoutons les uns les autres, tout diffèrent, tout désaccord entre nous, toute opposition se dynamise, se "conflictualise", devient créatrice, génératrice de changement positif. Écouter l'autre, puis lui restituer sa pensée lest-ce que je t'ai bien compris ? Affine le dialogue jusqu'à la réduction maximale du malentendu,

jusqu'à ce que l'on éprouve le sentiment d'avoir été compris par l'autre : il n'y a pas de démocratie sans ce travail de communication.

Les combats du jour concernent l'éthique contre l'argent, la démocratie contre l'autoritarisme, la vertu contre le mépris, la pédagogie de la vérité contre le mensonge. En cette fin de deuxième millénaire, il est temps de boucler le bilan, de considérer la légitimité du pouvoir par

l'autre bout de la longue, à partir de la conscience du carnage dont il se repaît. Concevoir l'avenir de la Cité en fonction de nos "idées" politiques, mais à partir du prix réel –du sacrifice humain– que nous a coûté la fondation et la perpétuation du pouvoir patriarcal devenu de plus en plus insoutenable. Renverser la hiérarchie des valeurs : non plus sacrifier l'humain

au règne immuable des Idées, mais générer des idées circonstancielles, nuancées, douées de vie et de mort, en libérant le génie fondateur mis au service de l'humain. Fonder la cité réelle sur l'actualisation du potentiel d'énergie que la Cité idéale inhibait, prohibait, pour fonder la stabilité étatique. Et au soir de l'histoire, prendre résolument le parti d'Antigone contre celui de Créon. »

Autodidacte surdouée, Claire Lejeune, née à Havre-lez-Mons en 1926, nous quittait en 2008 après avoir illuminé la planète des Lettres de sa sororité perhumaniste. Une exposition lui est dédiée à la salle Saint Georges de la Grand-Place de Mons d'octobre 2012 à janvier 2013.

Merci Claire, mon Amie, ma Sœur... ■

La Pensée et les Hommes À la radio À la télévision

Tous les samedis sur La Première vers 19h05 (ou 22h30)

La fin de l'autorité politique
Quand Dieu perd son autorité pour la vie de l'État
François Desmet et Jacques Lemaire

Les valeurs laïques détournées ?

Les valeurs laïques : des valeurs à préciser, à défendre, à partager, jamais à imposer et à ne pas laisser détourner
Cal/Clav

Message de Nouvel An
Jacques Lemaire

Délices et supplices de l'au-delà

Comment les humains considèrent-ils la mort ?
Xavier De Schutter, Baudouin Decharneux et Jacques Lemaire

MARDI 18 DÉCEMBRE
fin de soirée
sur la UNE

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE
9h20
10h30
sur la UNE

MARDI 1 ^{er} JANVIER
fin de soirée
sur la UNE

DIMANCHE 6 JANVIER
9h20
sur la UNE

In memoriam Robert Devleeshouwer

Serge Deruette
Professeur à l'UMONS

Robert Devleeshouwer s'est éteint dans la soirée du 19 septembre 2012. Il avait 87 ans.

Professeur à l'ULB jusqu'en 1985, il a marqué comme nul autre des générations entières d'étudiants à qui il enseignait l'histoire économique et sociale. Bien plus que l'histoire économique et sociale en fait : c'est l'histoire elle-même qu'il professait, et une conception du monde et de la vie.

S'il est un prof dont ses anciens étudiants se souviennent avec vivacité et dont aujourd'hui encore ils parlent avec enthousiasme lorsqu'ils se rencontrent, c'est bien Devleeshouwer –Devleesh, comme nous l'appelions affectueusement. Ce n'est pas pour rien. Il nous a marqués comme nul autre, et pour nombre d'entre nous, il a bouleversé les idées que nous avions de l'histoire et de la société.

Critique et anticonformiste, matérialiste et athée, il était un infaillible par-tisan de l'histoire vue d'en bas, celle qui prend ouvertement le point de vue des opprimés, de ces masses anonymes qui la font mais dans l'oubli desquelles –*vae vicis*!– on la raconte habituellement. Il défendait le matérialisme historique comme seule méthode d'analyse de l'histoire et du monde.

Devleeshouwer cherchait avant tout à comprendre et à exposer les raisons des choses. Pour lui, l'histoire était moins celles des faits qui s'accumulent et qu'il se serait agi de connaître dans leur moindre détail comme signed'érudition, que l'histoire des causes, celle des trajectoires historiques qui tracent leur chemin au travers des rapports de forces qui travaillent la société.

Il ne se satisfaisait pas, aurait dit le romancier John Steinbeck, de regar-

der « la pierre devant laquelle il passait, mais la soulevait pour voir ce qu'il y avait dessous » : il dénonçait ce qu'il appelait l'« histoire Zorro », trop souvent pourtant encore de mise à l'Université, faite de successions d'événements et de hasards pseudo-explicatifs.

Il s'efforçait de rendre compte des phénomènes sociaux en explorant leurs plus profonds soubassements, en en décortiquant les raisons dans les tréfonds obscurs qui sous-tendent les rapports sociaux. Dans leurs contradictions et dans leur complexité, qu'il avait le don de rendre simple, si tant est que l'on veuille bien se départir de ses préjugés bien-pensants.

Orateur hors pair, il mettait inlassablement son talent et sa verve à pourfendre les idées reçues, à racler le vernis idéologique des arguments convenus et convenables qui les masquent, à mettre à bas les discours destinés à abrutir les masses. Les subtilités mondaines par lesquelles certains brillaient à peu de frais, il les ralliait à travers son ironie mordante, jamais dé-placée, toujours à propos.

Ainsi dénonçait-il implacablement ces intellectuels qui, comme il le disait lui-même, « *broutent dans la main du pouvoir en ruant dans le vent* ». Indépendant, n'appartenant à aucune loge, à aucun parti, à aucune coterie, il aimait citer cette phrase de Swift se riant de « ceux qui grimpent dans la position où ils rampent ».

Il n'hésitait jamais à bousculer ces pensées que tant d'intellectuels peuv-ent croire leur être propres et auton-omes, ni à remettre à leur place ces



Robert Devleeshouwer.

idées qui sont souvent (mais pas toujours !) à l'insu des faiseurs d'opinions, « l'expression, comme le disait Marx, des rapports qui font d'une classe la classe dominante, autrement dit, les idées de sa domination ».

À l'encontre des conceptions modernes ou postmodernes, pseudo-marxistes ou antimarxistes, il par-tagait l'analyse de Lénine sur l'État comme produit de la lutte des classes et comme arme au service de la classe dominante. Ce prof qui faisait entrer Lénine par la grande porte dans ce monde feutré qu'est l'Université, était d'une pénétrante profondeur d'esprit, d'une déconcertante perspicacité et d'une rare finesse d'analyse.

Il surprenait, il étonnait, il fascinait aussi !

Avec ses étudiants, bousculés dans leur conviction, qui venaient l'assailir de questions après ses cours, il débattait des heures durant. Toujours bienveillant, ouvert, sans jamais pontifier, profondément humain, empreint d'une grande humilité et d'une touchante gentillesse.

Devleesh est mort fidèle à lui-même, en athée convaincu.

Après sa mise à la retraite, j'ai eu la chance de continuer à le retrouver régulièrement, jusque dans ses derniers moments. Le temps fait son œuvre, et la matière aussi, aurait-il dit. Devleesh, à l'article de la mort, fort amoindri sur son lit d'hôpital, parlait avec peine. Dans un tout dernier échange cependant, où je lui rappelais être athée, il a plissé les yeux, et comme –ses étudiants s'en souviennent– il le faisait si souvent, il a levé le doigt, et m'a interrompu pour dire : « Moi aussi ! ». Et ses yeux brillaient...

Salut Devleesh ! Tes amis, tes étudiants, se souviennent de toi. À ta mesure, mais bien plus que tu ne le penses, tu auras énormément semé, toi, dans le sillon sinueux de l'histoire du genre humain. ■

La laïcité comme une élévation de soi

Jean Cornil
Essayiste

De la nuit obscurantiste qui s'abat sur le Mali aux invectives contre Caroline Fournet, des propos homophobes et d'affirmations péremptives, pour ensuite guerroyer, en mots ou en armes, afin d'imposer sa vérité particulière comme le seul mode de compréhension du réel et de l'action sur le monde. Règne sans partage de l'illusion de la croyance sur l'effort complexe de la connaissance.

Malheur à moi, je suis une nuance.
Friedrich Nietzsche

de croyances. Nous nous raccrochons, simplement pour éviter la paralysie qu'engendrerait un questionnement sans fin, à une langue, une culture, une famille, une classe sociale, un quartier, une conception politique, des amours et des amitiés. Mais il convient de s'en émanciper au maximum et de tendre vers une universalisation croissante, seul critère concevable lorsque l'on parle de justice, d'éthique, de sécurité collective ou de préservation des écosystèmes.

Car, dans le sillage de Jean-Paul

Jouary, j'ai la prétention de penser que tout l'effort de perfectibilité de l'homme, si cher à Jean-Jacques Rousseau, est de transformer nos croyances en connaissances. Certes, nous vivons tous dans un univers permanent de préjugés et en transformant des croyances en

Mais, comme l'écrit Jean-Paul Jouary, « *dérrière l'obligation d'une croyance particulière, il y a toujours le refus du raisonnement, du débat, de la recherche, donc un refus du réel lui-même. C'est le point commun de tous les totalitarismes, intégrismes et fanatismes : une confusion entre connaissances et croyances.* »



© Issouf Sanogo/AFIP

dossier LA MUSIQUE... POUR APPRENDRE

Éduquer n°93 vient de paraître.

Longtemps, les cours de musique à l'école se sont réduits à d'épisodiques concerts de fausses notes sur des flûtes à bec. Mais les temps ont changé, et chacun reconnaît aujourd'hui le rôle de la musique dans le développement des enfants. La musique a des répercussions très positives sur le parcours scolaire des enfants. Les jeunes musiciens auraient, en effet, de meilleurs résultats à l'école, la pratique d'un instrument stimulant plusieurs parties du cerveau simultanément.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente obli
Rue de la Fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02 511 25 87 – eduequ@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be



connaissances, en réservant à l'espace commun ces valeurs susceptibles d'être partagées universellement. Rien n'empêche au tréfonds de sa conscience, nous le ressentons tous sans cesse, de cultiver telle ou telle inclination quant au sens de son existence et du monde.

C'est la marche qui crée le chemin. Elle interdit tout référent absolu, tout principe définitif de compréhension, toute sacralisation d'un texte, d'un lieu ou d'un homme. Elle condamne à une révolution mentale permanente, à un appétit insatiable de savoir, à une interrogation infiniment renouvelée. Elle oblige à une méthode, telle l'œuvre d'Edgar Morin, qui, par le prisme de la complexité, rassemble les savoirs et dynamite les schémas antérieurs. La laïcité est à mon estimation une émancipation en expansion, un vertige d'universalisation croissante. Le refus absolu d'être le domestique d'un système, d'un présent ou d'une idée. ■

Porté en soi quelques connaissances d'une plus grande universalité, des mathématiques au devoir d'hospitalité, de la condamnation de toute forme d'esclavage au don, de l'exercice de la pensée critique à l'égalité absolue de tous les humains, voilà des idées et des valeurs universelles que l'on peut partager. La seule liberté de penser, aussi complexe et inachevée soit-elle, ne peut s'exercer que dans cette logique mise en œuvre par le principe de laïcité.

Cette mutation de croyances en connaissances exige un travail gigantesque et une perspective critique permanente. Elle se nourrit du doute, du questionnement, de la conscience de son ignorance abyssale. Le point de départ est socratique : la seule chose que je sais c'est que je ne sais rien. La

Suggestions de lecture :

- ✓ Jean-Paul Jouary, *Philosopher*, Toulouse, Milan, 2008.
- ✓ Jean-Philippe Schreiber, *La crise de l'égalité. Essai sur la diversité culturelle*, Bruxelles, Espace de Libertés, 2012.
- ✓ Caroline Fournet, *Quand la gauche a du courage*, Paris, Grasset, 2012.

Coup de pholie

QUELLE LANGUE PARLEZ-VOUS, -VOUS ?

Milady Renoir
Écrivaine

Il est arrivé avant-hier. Avant-hier ?

La. Il a traversé des pays qui parlent des langues qu'il n'a pas compris. Lui, il a continué à parler sa langue, celle de sa mère, celle de son père et celle de ceux d'avant eux. La langue, c'est le territoire de ceux qui ont et qui sont de la même veine, une voie connue, reconnue. Du début des âges, il y a eu une langue. Lui, il sait bien qu'à cette langue-ci il appartient, qu'à elle il doit son identité, son corps.

Là. Depuis quand ? Depuis avant-hier. Avant-hier ?

Ici, pour demander de l'eau ou un lit, il a appris un geste, un mot-ceau de mot, un truc vite fait, utile, pratique.

Il est arrivé il n'y a pas longtemps. Pas longtemps ?

Évidemment, il y a toujours une période d'adaptation, ici ou là, c'est paroli. On arrive, on cherche, on intègre, on s'intègre ou on attend ou on se fait trouver, on se fait intégrer. Là, ça va très vite pour lui. Il sent bien que s'il ne rencontre personne de sa source, de son eau, il s'asséchera, il vrillera.

Lui, il traverse des rues, en écoutant les gens qui traversent avec lui ou qui sont arrêtés au feu rouge. Il entend bien s'il reconnaît des sons, parfois, il croit et puis pas. Souvent les gens sont fermés ou ils sont dans leur vie. Mais d'eux, aucune parole n'émerge, ne filtre, ne jaillit.

Il a bien pensé leur demander son chemin, mais vu qu'il ne sait pas où il va...

Deux jours déjà. Deux jours ?

Il a débuté une sorte de journal sur du papier journal. Il pose ici et là les mots qu'il connaît au milieu de ceux qu'il ne connaît pas. Ça lui fait une trace. Il juge que s'il ne trouve pas rapidement quelqu'un qui le comprend, qu'il comprend, il perdra l'usage de sa voix.

Ce n'est pas tant le silence qui l'angoisse mais l'absence. L'absence de sa gorge, l'absence de sa trachée, l'absence de son ventre, l'absence de ses entrailles. Où est sa voix ?

Avant-hier ? Ou... ?

Pour organiser son monde, il répète les chansons enfantines, une ou deux retournelles avec des trous dedans. Il cluchote des nouvelles de la télé qu'il a retenues debout dans des magasins d'hi-fi, devant quinze téléviseurs allumés à la fois, ça finit par faire une langue quand tout le monde parle... Lui parle ? Au milieu des sons, des ondes, des voix, il retrouve des bribes de paroles des sages, de celles qu'on lui a prodiguées quand il a dit à tous qu'il parlait, de là-bas. Tout ça fait une liane, une forme de prière qu'il nourrit de toutes les langues. Ces voix qui l'occupent, qui le coupent, il finit par les interdire sinon elles prendront toute la place. Elles le vidangeront de sa langue, sa première langue.

Deux jours, seulement. Seulement ?

Il parle à voix haute, il s'entend, il entend quelqu'un qui lui parle, ça lui fait de la compagnie. Pourvu que bientôt quelqu'un d'autre parle comme lui, avec lui. Pourvu qu'à un moment, il ne croit pas qu'il est le seul – qu'il est le seul, qu'il est le seul – et qu'en plus, il est le seul fou. ■

Philéas & Autobule

8-13
ans

Les enfants philosophes



**La revue qui pose
des questions à
toutes les réponses**

5 FOIS PAR AN

Deux petits philosophes
en herbe questionnent un
grand thème au travers

de récits ☺ de jeux

☺ d'expériences scientifiques ☺

de récits mythiques ☺ de BDs

historiques ☺ d'œuvres d'art

**Philéas & Autobule, un
support pour des ateliers
philo qui amènent les
enfants à développer :**

Le sens

- ☞ par une meilleure construction des représentations mentales
- ☞ par l'engagement volontaire dans un processus de recherche

La logique

- ☞ par le travail sur le langage de tous les jours
- ☞ par l'observation, la mise au point d'hypothèses, le classement

La citoyenneté

- ☞ par l'écoute
- ☞ par la participation

SUR LE SITE INTERNET

Des dossiers pédagogiques,
téléchargeables gratuitement,
proposent aux enseignants

- ☞ des ateliers philo
- ☞ des leçons
- ☞ des activités

Infos et abonnements

0032 10 22 31 91

33 rue Lambert Fortune

B-1300 Wavre

info@phileasetautobule.be

www.phileasetautobule.be

Philéas & Autobule
Les enfants philosophes